

## Le contrat « Engagements Quartier 2030 »

de

Boucle-Nord de Seine



**Argenteuil, Asnières-sur-Seine,  
Colombes, Gennevilliers,  
Villeneuve-la-Garenne**

### ANNEXES



**Avril 2024**

## ANNEXES

### **LES CADRES DE REFERENCE A ACTUALISER**

- Chiffres clés et indicateurs de suivi par ville
- Liste des partenaires des Hauts de Seine associés au contrat
- Liste des partenaires du Val d'Oise associés au contrat
- Fiches engagements des partenaires des Hauts de Seine
- Fiches engagements des partenaires du Val d'Oise

### **LES OUTILS POUR LA MISE EN OEUVRE**

- Schéma de gouvernance et d'animation du contrat
- Calendrier prévisionnel de la gouvernance
- Exemple de tableau de bord pour le suivi de la mise en œuvre des actions
- Cadre de référence pour l'analyse des qualités d'un projet
- Eléments de référence pour la contractualisation au titre de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (ATFPB)

### **LES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES**

- Synthèse des priorités issues de la concertation Boucle Nord de Seine
- Liste des équipements bénéficiant aux habitants des quartiers prioritaires

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE

### CHIFFRES CLES ET INDICATEURS DE SUIVI PAR VILLE

*A actualiser avec les données disponibles*

	France	IDF	92	95	Ville	Q1	Q2	Q3	Q4
Hommes (%)									
Femmes (%)									
Moins de 25 ans (%)									
Part de familles monoparentales (%)									

Sources : Insee, recensement de la population 2019

	France	IDF	92	95	Ville	Q1	Q2	Q3	Q4
Population									
Nombre de foyers allocataires de la CAF									
<i>Dont RSA socle</i>									
<i>Dont Prime d'activité</i>									
Population couverte par une prestation CAF									
Demandeurs d'emploi toutes catégories									
<i>Femmes</i>									
<i>Hommes</i>									

Sources : Cnaf, Fichier des allocataires des CAF - Pole-emploi-Dares, STMT – Demandeurs d'emploi en fin de mois au

	France	IDF	92	95	Ville	Q1	Q2	Q3	Q4
<b>Revenu</b>									
Taux de pauvreté									
Taux de bas revenus									
<b>Emploi</b>									
Taux d'emploi 15-64 ans									
<i>Taux d'emploi des hommes</i>									
<i>Taux d'emploi des femmes</i>									
Taux de chômage									
<b>Logement</b>									
Part de logements sociaux									
Part de locataires									

Sources : Insee, DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal, Insee, recensement de la population - SDES, répertoire du parc locatif

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE

### CHIFFRES CLES ET INDICATEURS DE SUIVI PAR VILLE

*Définition à venir*

A définir	BNS	BNS QPV	92	95	ARG	ARG QPV	ASN	ASN QPV	COL	COL QPV	GEN	GEN QPV	VLG	VLG QPV
<b>Une meilleure qualité de vie dans le logement</b>														
Indicateur 1														
Indicateur 2														
Indicateur 3														
Indicateur 4														
Indicateur 5														
<b>Un cadre de vie partagé apaisé et convivial</b>														
Indicateur 1														
Indicateur 2														
Indicateur 3														
Indicateur 4														
Indicateur 5														
<b>Une réelle amélioration de la santé et du bien être physique et mental</b>														
Indicateur 1														
Indicateur 2														
Indicateur 3														
Indicateur 4														
Indicateur 5														
<b>L'épanouissement des habitants et en particulier des jeunes</b>														
Indicateur 1														
Indicateur 2														
Indicateur 3														
Indicateur 4														
Indicateur 5														
<b>Des parcours citoyens et professionnels réussis</b>														
Indicateur 1														
Indicateur 2														
Indicateur 3														
Indicateur 4														
Indicateur 5														

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE

### LISTE DES PARTENAIRES DES HAUTS DE SEINE ASSOCIES AU CONTRAT ENGAGEMENT QUARTIERS 2030

#### Département Hauts-de-Seine

Partenaires associés au contrat		Engagement Contrats Engagements Quartiers 2030 (2024-2030)
<b>Directions déconcentrées de l'Etat</b>		
Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement	DRIHL	Signataire
Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités	DRIEETS	
Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports	DRIEEAT	
Direction départementale des finances publiques	DDFIP	
Direction des services départementaux de l'Education Nationale	DSDEN	Signataire
Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports	SDJES	Signataire
Direction régionale des affaires culturelles	DRAC	Signataire
Agence régionale de santé	ARS Ile-de-France	Signataire
<b>Institutions judiciaires</b>		
Tribunal de grande instance	TGI	Signataire
<b>Collectivités territoriales</b>		
Conseil départemental		Signataire
Conseil régional		Signataire
Etablissement public territorial		Signataire
Communes		Signataire
<b>Opérateurs et organismes publics ou associés</b>		
Caisse des allocations familiales	CAF	Signataire
Caisse primaire d'assurance maladie	CPAM	Signataire
Banque des territoires	CDC	Signataire
Caisse des dépôts et de consignations	CdC	Signataire
France Travail	FT	Signataire
Chambre de commerce et d'industrie	CCI	Signataire
Chambre des métiers et de l'artisanat	CMA	Signataire
Association régionale des missions locales	ARML	
Banque publique d'investissement	BPI	Signataire
Association des organismes franciliens du logement social - Délégation 92	AORIF-USH IDF	Signataire
<b>Opérateurs privés &amp; Fondations</b>		
Le "30LAB"/Les entreprises s'engagent		Signataire

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 BOUCLE NORD DE SEINE

## LISTE DES PARTENAIRES DU VAL D'OISE ASSOCIES AU CONTRAT ENGAGEMENT QUARTIERS 2030

Partenaires associés au contrat	Engagement Contrats Engagements Quartiers 2030 (2024-2030)
Préfecture du Val d'Oise	Signataire
Etablissement public territorial Boucle Nord de Seine	Signataire
Ville d'Argenteuil	Signataire
Ministère de la Justice	Signataire
Conseil départemental du Val d'Oise	Signataire
ARS Ile-de-France	Signataire
Caisse des allocations familiales	Signataire
Caisse primaire d'assurance maladie	Signataire
Direction des services départementaux de l'Education Nationale	Signataire
France Travail (Direction Territoriale Val d'Oise)	Signataire
Caisse des Dépôts et de Consignations	Signataire
Bailleurs (AB Habitat, ADOMA, Batigere, DOMNIS, Emmaus, ICF La Sablière, Immobilière 3F, Logirep, Toit et Joie, Val d'Oise Habitat)	Signataire

ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030  
BOUCLE NORD DE SEINE

**FICHES ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES DES HAUTS DE SEINE**

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



### Engagements 2024 - 2030 de France Travail

France Travail s'engage à répondre aux besoins des demandeurs d'emploi et des entreprises par la délivrance d'un service de proximité.

Des modalités de suivi et d'accompagnement différenciées sont mises en œuvre pour assurer une plus grande personnalisation de l'offre de service en fonction du besoin du demandeur d'emploi :

- Modalité "Suivi" : à destination des demandeurs d'emploi les plus autonomes et proches de la reprise d'emploi
- Modalité "Guidé" : pour les demandeurs d'emploi ayant besoin d'un appui régulier pour la recherche d'emploi ou pour une mobilité professionnelle
- Modalité "Renforcé" : pour les demandeurs d'emploi ayant fortement besoin d'être accompagnés dans leur trajectoire de retour à l'emploi
- Modalité "Intensive jeunes" : Contrat d'Engagement Jeune, Accompagnement Intensif Jeunes
- Modalité "Accompagnement global" : pour les DE rencontrant un cumul de contraintes sociales et professionnelles et ayant besoin d'un accompagnement personnalisé et intensif réalisé par un binôme conseiller Pôle emploi et un travailleur social.

Pour guider et accompagner les entreprises dans leurs recrutements, France Travail poursuit les actions de lutte contre les tensions de recrutement par l'intensification de ses services et la simplification des démarches, propose des aides personnalisés aux recrutements, mobilise des dispositifs spécifiques (immersions professionnelles, mesures d'adaptation...).

Notre mission repose également sur l'indemnisation des demandeurs d'emploi, sécurisée par la personnalisation du conseiller référent indemnisation lors des moments clés.

ENGAGEMENTS ASNIERES-SUR-SEINE	ECHEANCES
Organiser a minima une fois par an une semaine QPV coordonnée au niveau départemental, en lien avec les partenaires départementaux, visant à favoriser les rencontres entre les employeurs et les organismes formations, en impliquant les habitants des quartiers.	A minima 1 fois par an
Club sénior QPV : accompagnement intensif de 12 à 15 séniors. Objectif : le retour à l'emploi. La méthode : 8 semaines d'accompagnement intensif avec préparation des candidats et mise en pratique dans les événements emploi (job dating, forums, découvertes métiers).	1 fois par an
Webinaire à destination des entreprises d'Asnières et des partenaires sur la présentation de la mesure emplois francs : entreprises ayant réalisées au moins une embauche sur les 6 derniers mois.	2 fois par an

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



ENGAGEMENTS COLOMBES	ECHEANCES
Organiser a minima une fois par an une semaine QPV coordonnée au niveau départemental, en lien avec les partenaires départementaux, visant à favoriser les rencontres entre les employeurs et les organismes formations, en impliquant les habitants des quartiers	A minima 1 fois par an
Participation au Bus de l'Initiative, itinérant dans les quartiers : appropriation des intervenants sur la connaissance du marché du travail, les mesures d'aide à l'embauche, les dispositifs de formation, les droits et engagements et outils numériques de Pôle emploi. Mise à disposition au sein du bus de la documentation idoine	2 fois par an
Réalisation d'un diagnostic numérique à partir du PIX EMPLOI (outil d'évaluation numérique - dispositif apprenant et ludique) dans les QPV afin de proposer par la suite des parcours de montée en compétences en termes d'autonomie digitale	1 fois par an

ENGAGEMENTS GENNEVILLIERS	ECHEANCES
Organiser a minima une fois par an une semaine QPV coordonnée au niveau départemental, en lien avec les partenaires départementaux, visant à favoriser les rencontres entre les employeurs et les organismes formations, en impliquant les habitants des quartiers	A minima 1 fois par an
Actions HORS LES MURS au sein de chaque QPV de la ville visant le public Bas Niveau de Qualification, les bénéficiaires du RSA, les jeunes et les seniors (publics les plus représentatifs sur ce bassin). Ces actions sont orientées sur les opportunités d'emploi du bassin : présentation de métiers et rencontres avec des entreprises du territoire (métiers des viviers sectoriels en lien avec les besoins spécifiques des entreprises du bassin : zones d'activités, Port de Gennevilliers...)	A minima 2 fois par an
Coordination avec les équipes emploi de la ville afin de mettre en place des actions communes permettant à chacun des habitants des QPV de bénéficier prioritairement d'actions innovantes de recrutement (Du Stade Vers l'Emploi, Méthode de Recrutement par Simulation) et de formations (Action de Formation Préalable au Recrutement, Préparation Opérationnelle à l'Emploi) et, visant à lutter contre la discrimination.	A minima 2 fois par an

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



ENGAGEMENTS VILLENEUVE-LA-GARENNE	ECHEANCES
Organiser a minima une fois par an une semaine QPV coordonnée au niveau départemental, en lien avec les partenaires départementaux, visant à favoriser les rencontres entre les employeurs et les organismes formations, en impliquant les habitants des quartiers	A minima 1 fois par an
<p>Actions HORS LES MURS au sein de chaque QPV de la ville visant le public Bas Niveau de Qualification, les bénéficiaires du RSA, les jeunes et les seniors (publics les plus représentatifs sur ce bassin).</p> <p>Ces actions sont orientées sur les opportunités d'emploi du bassin : présentation de métiers et rencontres avec des entreprises du territoire (métiers des viviers sectoriels en lien avec les besoins spécifiques des entreprises du bassin : zones d'activités, Port de Gennevilliers...)</p>	2 fois par an
Coordination avec les équipes emploi de la ville afin de mettre en place des actions communes permettant à chacun des habitants des QPV de bénéficier prioritairement d'actions innovantes de recrutement (Du Stade Vers l'Emploi, Méthode de Recrutement par Simulation) et de formations (Action de Formation Préalable au Recrutement, Préparation Opérationnelle à l'Emploi) visant à lutter contre la discrimination.	A minima 2 fois par an

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



Direction régionale interdépartementale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités (DRIEETS)

### Engagements 2024 - 2030 de la DRIEETS

La DRIEETS (Direction régionale et interdépartementale en charge de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) porte des politiques publiques tournées d'une part, prioritairement, vers les publics les plus fragiles (protection, insertion sociale, insertion dans l'emploi...) et d'autre part vers les acteurs économiques (mutations économiques, inspection du travail, CCRF, dialogue social...). L'unité départementale des Hauts de Seine déploie les politiques de solidarités, d'insertion, et d'emploi et contribue au développement économique. Elle agit au bénéfice des acteurs socio-économiques du territoire (demandeurs d'emploi, entreprises, salariés, partenaires sociaux et territoriaux, les personnes vulnérables...)

#### 1. Favoriser l'insertion des jeunes dans l'emploi : Fluidifier les parcours d'insertion vers l'emploi en développant une approche globale, territoriale et intégrée des politiques de l'emploi

La Mission locale déploie les dispositifs suivants.

**Le Contrat d'Engagement Jeune** : Ce contrat s'adresse à des jeunes entre 16 et 25 ans (moins de 30 ans pour les jeunes en situation de handicap), sans emploi durable (CDI ou CDD longue durée), ni formation, sans projet professionnel défini pouvant faire face à des difficultés matérielles.

En signant le Contrat d'Engagement Jeune, un jeune bénéficie :

- D'un accompagnement par un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il trouve un emploi ;
- D'un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités ;
- D'une allocation pouvant aller jusqu'à 500€ par mois sous conditions.

(Chiffre octobre 2023)

Missions Locales	Objectif d'entrées en CEJ 2023	Taux de réalisation de l'objectif 2023	de CEJ	Flux hebdo des entrées en CEJ	Taux de réalisation de l'objectif 2023	de CEJ
92-ML ASNIERES SUR SEINE	230	3		186	80,9%	
92-ML COLOMBES	313	8		258	82,4%	
92-ML GENNEVILLIERS	244	4		244	100,0%	

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



Direction régionale interdépartementale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités (DRIEETS)

**CEJ Rupture** : Le volet « jeunes en rupture » du contrat d'engagement jeune s'adresse aux jeunes sans revenus et éloignés du service public de l'emploi.

A Asnières, le CEJ rupture est porté par 3 structures sur la période 2022-2024 :

- ASSOFAAC
- ABAJAD
- Synergie Family

A Colombes, le CEJ rupture est porté par 3 structures sur la période 2022-2024 :

- ASSOFAAC
- ABAJAD
- Synergie Family

Sur la période 2023-2025 : ABAJAD

A Gennevilliers, le CEJ rupture est porté par 1 structure sur la période 2022-2024

- ASSOFAAC
- Synergie Family

A Villeneuve, le CEJ rupture est porté par 1 structure sur la période 2022-2024 :

- ASSOFAAC

**Parcours Emploi Compétences** : Soutenir l'insertion des plus éloignés de l'emploi via les contrats Parcours Emploi compétence : ces contrats ont pour objet de permettre à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières de bénéficier de contrats de travail mettant en œuvre des modalités particulières d'accueil et d'accompagnement.

(Chiffres novembre 2023)		PEC		CIE jeunes	
Missions locales Boucle Nord de Seine	NB total de conventions	de dont NB d'initiales	NB	NB total de conventions	de dont NB d'initiales
92-ML ASNIERES SUR SEINE	6	6	2	2	
92-ML CLICHY	5	4	1	1	
92-PAIO DE COLOMBES	7	1	3	3	
92-ML GENNEVILLIERS	0	0	0	0	
<b>TOTAL ML HAUTS DE SEINE</b>	<b>18</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	

**E2C** : L'École de la 2ème Chance située sur le nord du département à Clichy permet à des jeunes motivés, sans diplôme ni qualification professionnelle, d'intégrer un parcours facilitant la construction de leur projet d'insertion sociale et professionnelle via un parcours de formation en alternance.

**Apprentissage** : Le développeur de l'apprentissage contribue à favoriser l'accès à l'apprentissage des publics cibles, avec une attention particulière aux premiers niveaux de formation. Pour y parvenir, le développeur de l'apprentissage mobilise les prescripteurs de son territoire, ainsi que l'ensemble des partenaires.

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



Direction régionale interdépartementale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités (DRIEETS)

### **2. Favoriser l'insertion des demandeurs d'emplois et des personnes vulnérables : Fluidifier les parcours d'insertion vers l'emploi en développant une approche globale, territoriale et intégrée des politiques de l'emploi**

**IAE : Insertion par l'activité économique :** Les SIAE font l'objet d'une convention pluriannuelle pour une durée maximale de trois ans avec l'État, le financement de ces structures s'articule autour d'une aide aux postes comprenant un montant socle et un montant modulé. Il existe actuellement 30 structures d'Insertion par l'activité économique sur le bassin de Boucle nord de Seine (BNS) dont :

7 pour la commune d'Asnières-sur-Seine :

- TIM (prestation de maintenance, second œuvre et services occupants-accueil, courrier, administratif)
  - BQS (secteur du Bâtiment second œuvre)
  - JANUS (mise à disposition temporaire de personnel auprès des entreprises du BTP)
  - SQS (secteur de la plomberie, sanitaire, chauffage et climatisation)
  - EQS (secteur de la rénovation d'installation électrique, vidéosurveillance etc...)
  - AQS (secteur de la menuiserie)
  - MIF (secteur bâtiment second œuvre).

1 pour la commune de Colombes :

- Asec (aide à domicile, restauration collective, entretien locaux et espaces verts, petit bricolage, manutention, conditionnement, bâtiment, administratif).

15 pour la commune de Gennevilliers :

- La fabrique A (ressourceries écologique, mise en valeur et vente d'objet de seconde main)
- Halage (création, aménagement et entretien des espaces verts et naturels)
- Intervalle (aide à domicile, manutention)
- Tricycle (secteur du recyclage et revente de mobilier d'occasion)
- Atelier Extramuros (secteur de la récupération, tri, création fabrication et commercialisation en bois récupéré et revalorisé)
- RQ de Luth (entretien locaux et espaces verts, manutention, distribution et affichage)
- EnvieE (secteur de collecte et regroupement de déchets d'équipement électriques et électroniques)
- DPS (entretien et nettoyage industriel)
- C.Event (location de matériel de réception)
- Cockt'elles (traiteur)
- LTBS (traiteur)
- Cygogne (logistique urbaine)
- Eureka (mise à disposition temporaire de personnel auprès des entreprises dans le secteur de l'industrie et du transport)
- Tridev (
- Emploi Sport solutions (mise en situation de travail au sein de clubs de sport),

3 pour la ville de Villeneuve-la-Garenne :

- Le Pole S (éducation et conseil numérique, conception de site internet et d'application mobile)
- Mobiservices (maintenance Veli'b)
- Halage (Création aménagement et entretien des espaces verts et naturel, production de substrats fertiles en économie circulaire)

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



Direction régionale interdépartementale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités (DRIEETS)

**Les emplois francs** : Il s'agit d'une aide financière à l'entreprise (toute entreprise, association et Société Économie Mixte située sur le territoire national) pour l'embauche d'un demandeur d'emploi ou jeune résidant en QPV. L'objectif est de répondre aux discriminations territoriales en favorisant l'accès des résidents QPV à l'emploi durable.

Données du département : 248 Emplois Francs ont été acceptés en 2023 dans les Hauts-de-Seine selon l'adresse du demandeur d'emploi (DE), soit 60,7 % de l'objectif annuel de 409

**Clauses d'insertion** : L'État cofinance les actions de promotion des clauses sociales dans les marchés.

**Point Conseil Budget** : Les structures labellisées ont pour mission la prévention des difficultés financières conduisant aux situations de mal endettement et de surendettement ou à leur réitération. Nouvelle voie est une association labellisée "Frances Services » qui propose une écoute et un soutien administratif et juridique concret. Cette structure aide chacun à accéder aux services publics et aux droits sociaux. Implantée à Gennevilliers conventionnement signé en 2021.

### **3. Favoriser l'insertion des primo-arrivants : Actions visant à la reconnaissance des qualifications, des compétences et de l'expérience professionnelle**

**Actions menées en matière d'accès aux droits sociaux** : L'Etat a renforcé en 2023 les actions d'accompagnement et d'accès à l'emploi des primo-arrivants, et les bénéficiaires de la protection internationale (BPI).

Des porteurs de projets proposent leurs actions sur 18 communes du département.

La DRIEETS finance trois projets sur Asnières au titre de cette action :

- Développement de l'employabilité par la création d'activité porté par SINGA, sur la sensibilisation des primo-arrivants à l'entrepreneuriat
- Un accompagnement social global - ASL/FLE "Langue, droit et digital" porté par le Centre socioculturel Yannick Noah
- Une action en faveur de la lutte contre les exclusions - Favoriser l'autonomie sociale et professionnelle et l'accès au droit portée par la Maison des Femmes

Plusieurs projets sont portés à Colombes sur des actions sur l'accès aux droits et en direction des femmes et des familles. Les structures sont les suivantes :

- Vergers du monde : action destinés aux femmes
- Le centre social culturel Fosses Jean : actions destinés aux femmes en journée et mixte en soirée – permanence accès aux droits
- Le centre social culturel Europe : accueil enfant
- Le centre social culturel petit Colombes : accueil enfant
- Collectif masque : espace de formation

6 projets sont portés à Gennevilliers par les structures suivantes :

- Le centre social culturel Aimé Césaire : 1 projet
- L'association des travailleurs : 1 projet
- L'escale solidarité femmes : action à destination des femmes

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



Direction régionale interdépartementale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités (DRIEETS)

- Intervalle 92 : 1 projet
- Tricycle : 1 projet
- Arccag : 1 projet

1 projet est porté à Villeneuve par la structure :

- CIDFF Nord – action destiné aux femmes

**Programme Agir : Programme d'accompagnement global et individualisé des réfugiés vers l'emploi et le logement déployé à partir de 2024.**

#### **4. Renforcer le lien avec les entreprises locales**

**Service d'Appui aux Ressources Humaines (SARH) :** L'action « SARH » portée par « la CCI » et financée par l'Etat, participe de cette politique. En apportant un appui RH de premier niveau aux TPE, le dispositif contribue au développement économique des entreprises implantées dans la ville. Elle a pour objet de contribuer à apporter appui RH de premier niveau sur les volets recrutement, formation, gestion des salariés et GPEC, aux petites et moyennes entreprises non dotées d'une fonction support spécialisée. Sont ciblées en priorité les entreprises ayant un effectif inférieur à 50 salariés

En apportant un appui RH de premier niveau aux TPE, le dispositif contribue au développement économique des entreprises implantées dans la ville.

**Le réseau des entreprises s'engage dans les Hauts de Seine est financé par l'Etat afin de :**

- Fédérer les entreprises – ainsi que les grands réseaux d'entreprises et partenaires – qui œuvrent pour une société inclusive.
- Créer des espaces de coopération entre l'Etat et les entreprises pour accompagner le passage à l'action en offrant les outils et les moyens permettant à chacun d'agir à son échelle.
- Valoriser les entreprises qui s'engagent, leurs bonnes pratiques et les actions innovantes qu'elles développent.

**Découvertes des métiers :** En facilitant la réalisation des immersions professionnelles : L'immersion professionnelle est une période courte, variable au sein d'une entreprise, adaptée aux besoins du demandeur d'emploi et non rémunérée pour découvrir la réalité d'un métier aux côtés d'un professionnel. A Colombes, les TPE PME accueillantes référencées sur la plate-forme d'inclusion « Immersion facilitée » proposent de découvrir près de 99 métiers.

**Territoires d'industrie (BNS) :** Dans le cadre de la semaine de l'industrie, des actions sont réalisés afin de permettre l'immersion dans le monde de l'industrie pour renforcer l'attractivité de ses métiers auprès des jeunes.

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Hauts-de-Seine

### Engagements 2024 - 2030 de la DSDEN

#### Présentation des missions principales du signataire obligatoire :

Le directeur académique mobilise ses services dans le sens de l'équité de traitement de l'ensemble des élèves du département. L'objectif premier est de garantir les conditions de réussite de tous les élèves en sécurisant leur parcours par des apprentissages consolidés, une continuité particulièrement attentive aux liaisons école-collège et collège-lycées et ouvrant le champ des possibles en matière d'orientation. Une égale ambition est donnée à chaque élève quels que soient son parcours et son origine sociale avec un enjeu réel d'émancipation dans un cadre structurant garant des valeurs et des principes de la République. La formation du citoyen éclairé et responsable guide toutes les actions de l'éducation nationale et des partenariats associés. Cette formation passe par un travail sur le développement global de l'élève et de l'enfant, nécessitant de toujours préserver le lien de co-éducation et de développer des alliances éducatives. L'école articule logiquement son travail avec la politique de la ville, parfois renforcée dans les cités éducatives, pour étendre la pratique sportive et l'ouverture culturelle à tous les publics sur temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire en offrant les mêmes chances à tous dans un esprit solidaire et fraternel. Les plus vulnérables seront prioritaires dans nos actions afin de prévenir toute forme de décrochage scolaire.

ENGAGEMENTS <sup>1</sup>	MOYENS MOBILISÉS <sup>2</sup>	ECHEANCES <sup>3</sup>
<p>- La consolidation des acquis scolaires fondamentaux :</p> <p>Au nom de la promotion de l'Égalité des chances, l'École met en place des moyens supplémentaires en REP/REP+. Engagé en 2017, « <i>le dédoublement des classes</i> » centré sur la maîtrise des fondamentaux est un dispositif impliquant une réflexion collective (EN/ville) notamment autour de l'aménagement de l'espace, gage de réussite scolaire dès le CP et CE1, voire en grande section maternelle.</p> <p>Parmi ces moyens supplémentaires, « <i>La scolarisation des moins de trois ans</i> » implique une collaboration précieuse avec le service municipal Petite enfance. Ensemble, L'Éducation nationale et la ville (en lien avec la PMI, la CAF...) permettent aux familles et aux très jeunes enfants éloignés de la culture scolaire d'entrer sereinement dans les attendus de l'école. Ces dispositifs sont prioritairement implantés dans les quartiers QPV.</p> <p>- L'ambition pour les élèves en élargissant le champ des possibles :</p> <p>Le dispositif <i>Les Cordées de réussite</i> est un levier d'excellence permettant de lutter contre l'autocensure et permettant aux jeunes des quartiers défavorisés l'accès aux études supérieures. C'est avec les établissements de proximité que sont mis en place des projets fédérateurs qui viennent renforcer les liens avec les têtes de cordées (établissements du supérieur). L'Université Paris X-Nanterre et Sciences Po par exemple en font partie. Ce dispositif a également pour vocation de travailler sur l'estime de soi, de soutenir les projets personnels d'orientation choisis et d'ouvrir le champ des possibles.</p> <p>De même, c'est auprès des partenaires dans une logique de cohérence et dans une dynamique de territoire que l'Éducation nationale met en place les stages de 3<sup>ème</sup>. La plateforme <i>Monstagedetroisième</i> permet aux élèves, notamment ceux des établissements REP+, d'accéder à des offres de stages en entreprises ou dans les services publics. La plateforme, destinée principalement aux enfants sans réseau, peut être alimentée tout au long de l'année scolaire par les entreprises et les administrations volontaires du territoire</p>		

<sup>1</sup> L'engagement porte uniquement sur l'attention particulière qui sera faite aux écoles et établissements dans les priorités citées en termes de critères de choix, de nombre d'élèves concernés pour des actions, dispositifs ou projet départementaux et d'accompagnement en mobilisant des ressources existantes, si besoin.

<sup>2</sup> La répartition des moyens, des crédits, des ressources continuera de prendre en compte la priorité accordée aux publics des quartiers politique de la ville selon des règles départementales, harmonisées à l'échelle académique.

<sup>3</sup> Chaque année civile sera l'objet d'un bilan d'étape doté de quelques indicateurs de déploiement d'actions et indiquant la part faite à l'échelle départementale aux quartiers prioritaires. (ce bilan est systématique pour les cités éducatives dans le cadre du travail de gouvernance entre les trois parties : préfecture-éducation nationale-ville).



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Hauts-de-Seine

notamment (quartier de La Défense) pour accueillir un jeune. L'Education nationale poursuit donc son engagement dans le développement des coopérations entre les acteurs de l'emploi et de la formation.

Des stages pour les élèves de 2<sup>nd</sup>e seront également facilités en termes de prise de contact et d'accompagnement (lettre de motivation, CV, identification des compétences psycho-sociales du socle commun mobilisées en milieu professionnel, oral,...).

- La co-éducation

Concernant le soutien à la parentalité, au-delà des temps formels, les échanges avec les familles sur la question du suivi scolaire de leurs enfants - orientation, droit à l'information, droits à la bourse, au fonds social (collège/lycée), absentéisme, décrochage scolaire...- sont entretenus et encouragés pour établir une relation école/famille fondée sur la confiance. Si l'éducation est l'affaire de tous et ne s'arrête pas exclusivement au suivi scolaire, il va de soi que l'Education nationale se joint aux partenaires pour créer des espaces d'échanges (café des parents, espaces dédiés dans les établissements ...).

Des thématiques portant sur la question de l'éducation dans sa dimension large et complexe telles que le sommeil, l'alimentation, les addictions, les réseaux sociaux, l'aide aux devoirs... sont abordées dans les ateliers associant les parents, en cité éducative mais aussi dans les CESCE des établissements, parfois élargis à l'interdégré avec les écoles.

Parallèlement, l'OEPRE vient renforcer la collaboration école famille car ce dispositif contribue à améliorer les chances de réussite des enfants à l'école, en faisant bénéficier les parents de formations prises en charge par l'État autour de trois objectifs :

l'acquisition des fondamentaux du français (comprendre, parler et écrire) ;

la connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française ;

la compréhension du fonctionnement et des attentes de l'école vis-à-vis des élèves et des parents.

- L'ouverture dans une prise en charge globale sur tous les temps du jeune

Afin de garantir une continuité éducative cohérente entre le temps scolaire et les autres temps du jeune enfant ou adolescent, l'Education nationale propose des dispositifs dont peuvent avantagement bénéficier les élèves des QPV sur les temps extra-scolaires : les stages de réussite, l'école ouverte, les vacances apprenantes.

Si des dispositifs propres à l'Ecole existent en direction des élèves, la réflexion conduite dans les PEdT assurant la continuité éducative hors temps scolaire se poursuivra au sein des cités éducatives.

En outre, l'expérimentation du dispositif 8H00-18H00 dans un collège d'une cité éducative se déploiera dans l'ensemble des collèges de l'éducation prioritaire situés en QPV, renforçant ainsi l'ancrage territorial de l'EPL, identifié comme un pivot dans un écosystème éducatif à la fois stimulant, protecteur et ambitieux pour les jeunes adolescents.

- L'ouverture à tous des pratiques culturelles et sportives diversifiées et accessibles

La pratique physique et sportive est un levier important pour renforcer la dimension inclusive de l'Ecole, du quartier, de la société. La pratique régulière, dans le respect des capacités de chacun, démontre des vertus en matière de santé physique et mentale, de cohésion et de réussite scolaire. Les dispositifs de 30 minutes d'APQ (activité physique quotidienne), les cours actives, les 2 heures de sport en plus au collège, en partenariat avec des associations, l'inscription des élèves à l'USEP et des collégiens à l'UNSS sont des leviers prioritaires pour atteindre cet objectif. Le partenariat déjà bien avancé entre les collectivités et les établissements (écoles et collèges) autour du savoir rouler à vélo (SRAV) continuera de constituer un axe majeur de travail au sein des QPV.

Les équipes pédagogiques, IEN ASH ainsi que les conseillers pédagogiques ASH et leurs équipes ressources, continueront de se mobiliser sur le terrain, en lien étroit avec les conseillers pédagogiques départementaux EPS de la DSDEN et les conseillers pédagogiques des circonscriptions. Ces personnels aux expertises reconnues pourront accompagner les pratiques sportives inclusives et organiser avec les collectivités territoriales et les associations (USEP et UNSS) des événements de sport partagé. Ces rencontres constituent le ciment de la cohésion de notre jeunesse.

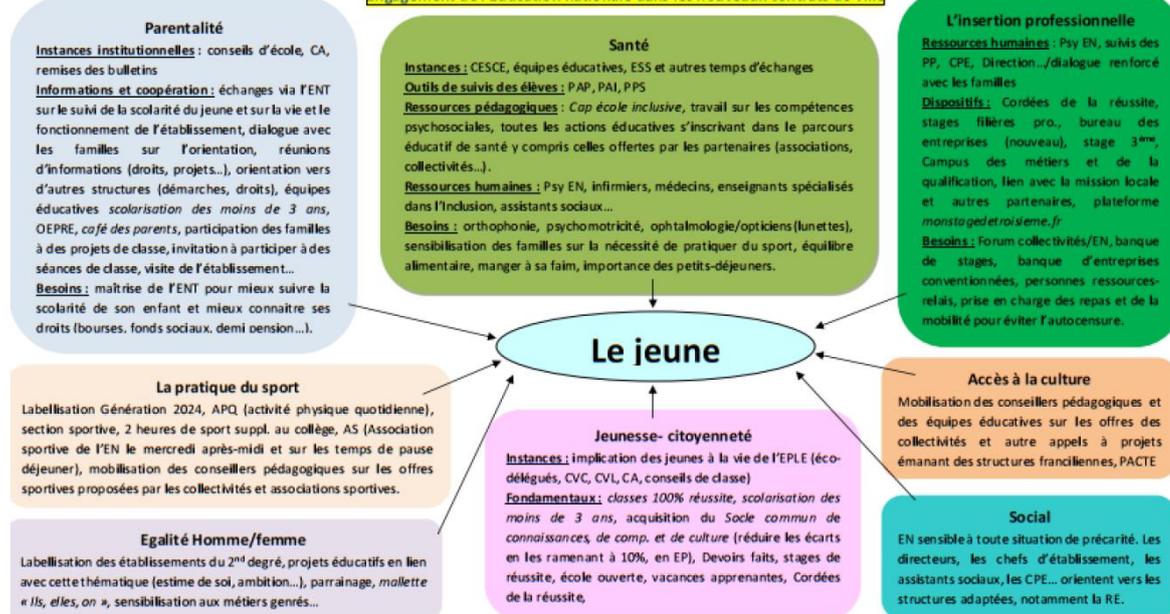
Le pass sport et le pass culture seront un indicateur de déploiement de l'offre d'accès des

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE

<p>jeunes des QPV aux ressources locales en matière de pratiques sportive et culturelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La prévention du décrochage scolaire</li> </ul> <p>Dans ce domaine, les actions partenariales seront encouragées dès lors qu'elles démontreront leur articulation avec les dispositifs et instances existantes de l'éducation nationale afin de gagner en cohérence et en efficacité. Par exemple, l'expérimentation d'une articulation entre le GPDS (groupe de prévention du décrochage scolaire), propre à chaque établissement scolaire, et le PRE (projet de réussite scolaire) a pu donner des résultats encourageants.</p> <p>Les dispositifs de rattachement scolaire constituent également des objets de travail qui, sans manquer d'intérêt, gagneront à être articulés avec le pilotage existant de l'éducation nationale (PSAD, réseau FOQUALE...) afin de gagner en visibilité dans le repérage et dans le suivi des élèves concernés. Sur le modèle des démarches et de la gouvernance développées dans le cadre des cités éducatives, une méthode de travail peut être mise en place initiée par l'éducation nationale.</p> <p><i>Afin de compléter et d'illustrer la feuille de route ci-dessus présentée, cf le schéma réalisé par mes équipes pour rendre visible l'écosystème éducatif autour du public en QPV.</i></p>		
--	--	--

### Engagement de l'Éducation nationale dans les nouveaux contrats de ville



# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



### Engagements 2024 - 2030 de l'agence régionale de santé (ARS) des Hauts-de-Seine

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social. Pour cela, elle organise notamment :

- le pilotage des politiques de santé publique : organisation de la veille et de la sécurité sanitaire ; anticipation, préparation et gestion des crises sanitaires ; définition, financement et évaluation des actions de prévention et de promotion de la santé.
- La régulation de l'offre de santé : facilitation de l'accès aux soins de premier recours, autorisation et contractualisation avec les établissements sanitaires et médico-sociaux ; qualité et sécurité des prises en soins.

Dans le cadre du contrat « Engagements Quartiers 2030 », l'ARS DT 92 s'engage sur les actions suivantes :

ENGAGEMENTS	MOYENS MOBILISES	ECHEANCES
<p>Organiser des campagnes de sensibilisation, prévention et promotion de la santé dans les QPV (thématiques à définir en fonction des besoins et des acteurs mobilisables)</p> <p>Ex : nutrition, activité physique, santé environnement, addictions,....</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser les coordonnateurs CLS pour travailler sur un programme d'intervention sur l'année dans les QPV</li> <li>- Communiquer le calendrier prévisionnel aux partenaires</li> <li>- Mobiliser les opérateurs santé</li> <li>- Mobiliser des réseaux des délégués du préfet, des services « ville »</li> <li>- Impliquer les associations de quartier dans la mobilisation des habitants</li> </ul>	<p>Nb d'actions dans l'année ou sur la période ?</p>
<p>Soutenir les actions en matière de santé mentale organisées dans les QPV</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déployer l'activité de la Maison des Adolescents du 92 : mise en place d'actions de permanences dans les QPV du sud du département</li> <li>- Identifier des structures d'accueil pour les permanences</li> </ul>	<p>Commune de Bagneux pour l'instant (en attendant d'obtenir des financements supplémentaires)</p>
<p>Associer l'ensemble des partenaires à l'animation des contrats locaux de santé et de santé mentale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partager le calendrier des réunions</li> </ul>	<p>Au moins 1 COPIL par an</p>

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



Hauts-de-Seine

### Engagements 2024 -2030 de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) des Hauts-de-Seine

La CPAM joue un rôle majeur au service de la protection de la santé des habitants de son territoire en permettant à chacun de se faire soigner quel que soit son niveau de ressources. Elle agit en lien étroit avec les autres acteurs locaux de l'Assurance Maladie (Carsat, service médical...) ainsi qu'avec de nombreux partenaires.

Ses grandes missions sont les suivantes :

- organiser l'affiliation des bénéficiaires, le remboursement des frais de santé et le versement des revenus de remplacement en portant une attention particulière aux plus fragiles ;
- mener des actions de prévention et développer des parcours d'accompagnement individualisé pour accompagner les assurés dans la préservation de leur santé ;
- réguler les dépenses et s'assurer de la qualité des soins en encourageant les bonnes pratiques, en favorisant la coordination des acteurs de santé et en luttant contre les abus et les fraudes.

Dans le cadre du contrat « Engagement Quartiers 2030 », la CPAM s'engage sur les actions suivantes :

ENGAGEMENTS	MOYENS MOBILISES	ECHEANCES
Participer aux campagnes de sensibilisation, prévention et promotion de la santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer le calendrier des événements organisés par la CPAM aux partenaires</li> <li>- Communiquer les coordonnées des référents CPAM sur ces actions</li> <li>- Participer aux événements santé et/ou d'accès aux droits organisés sur les territoires</li> </ul>	En fonction de l'actualité
Être l'appui des relais sur le territoire pour faciliter l'accès aux droits dans le cadre du partenariat	- Mobilisation des réseaux des CCAS ou des centres sociaux ou d'associations identifiées avec l'aide des délégués du préfet	Signature de convention de partenariat avec les CCAS pour l'utilisation de l'Espace Partenaires
Soutenir les actions en matière de santé portées par les associations	- Subvention des associations dans le cadre de la politique d'action sanitaire et sociale menée par le Conseil de la CPAM	Appels à projet annuels (informations aux référents)

ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030  
BOUCLE NORD DE SEINE



# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



### Engagements 2024 - 2030 de la Banque publique d'investissement

*Sous réserve des crédits disponibles et de l'accord des comités d'engagement compétents.*

La Banque publique d'investissement (BPI), dénommée Bpifrance, a été créée par la loi n° 2012-1559 du 31 décembre 2012.

#### 1. Solutions de droit commun

Bpifrance propose des solutions variées : innovation, financement, garantie, fonds propres, international, accompagnement.

#### 2. Programmes spécifiques

Bpifrance met en place des dispositifs dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 aux côtés d'acteurs publics et privés de l'écosystème entrepreneurial (Fonds social européen, État, Régions, autres collectivités, fondations, banques, etc.). Bpifrance appuie son action sur des réseaux, notamment les Réseaux membres du collectif Cap Créa<sup>1</sup>

- **15 briques de solutions** : Le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 se décline en 15 actions pour détecter, informer, orienter, accompagner, financer, accélérer et développer l'entrepreneuriat dans les quartiers.
- **Concours Talents des Cités** : un concours national qui valorise les entrepreneurs des quartiers et les solutions d'accompagnement à la création d'entreprise. Il mobilise les réseaux du collectif Cap Créa et l'écosystème local à chaque étape.
- **La Tournée Entrepreneuriat Quartiers 2030** : des événements au cœur des territoires prioritaires, associant les acteurs de l'entrepreneuriat, de la cohésion et de la culture. Ils proposent des informations, des ateliers, du networking et des festivités.
- **Les Bus de l'Entrepreneuriat** : des dispositifs itinérants qui offrent aux publics éloignés un espace de rencontre, d'information et d'orientation. Ils détectent les talents dans les QPV et les orientent vers les structures partenaires adaptées.
- **Les CitésLab** : des chefs de projet qui détectent, préparent et orientent les entrepreneurs en devenir et en activité. Ils sont présents et interviennent au plus près des quartiers. Ils assurent un flux qualifié à l'écosystème local de l'accompagnement.
- **Les Carrefours de l'entrepreneuriat** : le regroupement des forces vives de l'écosystème entrepreneurial. Ce collectif mutualise et coordonne leurs moyens et leurs expertises. Il regroupe dans un même lieu les acteurs de l'accompagnement à la création.
- **Le renforcement des actions des Réseaux** : pour adapter leur accompagnement à la nature du besoin des entrepreneurs des quartiers.

<sup>1</sup> Le collectif Cap Créa réunit les 26 Réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise partenaire de Bpifrance (de la sensibilisation des jeunes au Rebound). Il porte l'ambition de doubler le nombre d'entreprises pérennes créatrices de valeur ajoutées et d'emploi en renforçant leurs actions dans tous les territoires et auprès de tous les publics notamment jeunes et femmes. Présent sur l'ensemble du territoire avec 3000 implantations, 5000 salariés et 55 000 bénévoles, ce collectif a sensibilisé plus de 400 000 personnes à l'entrepreneuriat, et accompagné 150 000 porteurs de projets, contribué à plus de 70 000 créations d'entreprises et généré près de 120 000 emplois en France. Les QPV représentent en moyenne 8% de leur activité soit un niveau comparable au poids des QPV dans la population nationale.

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



- **Un nouveau Prêt d'honneur Quartiers** : un prêt à taux zéro déployé notamment par les Réseaux financeurs du collectif Cap Créa. Il répond massivement aux besoins de fonds propres des créateurs.
- **Des actions renforcées en soutien aux projets innovants** : grâce au programme French Tech Tremplin avec une Bourse French Tech. Il favorise l'émergence de start-up ambitieuses issues ou implantées dans les QPV.
- **Un nouveau prêt bonifié Flash** : un prêt 100% digital à destination des TPE de plus de 3 ans. Il permet de financer des besoins de trésorerie, d'investissement ou de développement.
- **Un nouveau Fonds de fonds en investissement** : qui souscrirait notamment dans un fonds Commerces, pour accompagner la création de commerces de proximité en QPV, notamment sous forme de franchise.
- **Une équipe Fast Track to Cash** : qui facilite l'accès au financement des projets les plus ambitieux et leur orientation vers les solutions spécifiques ou de droit commun. Elle accompagne les entrepreneurs des QPV dans leur recherche de financement.
- **Les accélérateurs** : Emergence, Création et TPE, trois familles d'accélérateurs déployées en lien avec les partenaires. Ils offrent un accompagnement intensif d'une promotion d'entreprise, comprenant conseil, formation et networking.
- **Des nouveaux modules d'accompagnement et d'incubation** : pour répondre à des besoins particuliers, tels que l'accès aux marchés publics et privés ou le Comex de poche. Ils apportent de la visibilité, de la crédibilité et du mentorat aux entrepreneurs.

Le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 permet de développer une véritable boîte à outils, adaptable aux besoins des entrepreneurs des QPV et déclinable aux spécificités locales, afin de mieux « détecter, orienter, accompagner, financer et accélérer » les projets de création d'entreprises.

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



### Engagements 2024 - 2030 de la Banque des Territoires

Pour cette nouvelle génération de Contrats de ville, Engagements Quartiers 2030, la Banque des Territoires accompagne les collectivités pour mettre en œuvre leurs projets de territoire dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville, et plus particulièrement autour de deux priorités stratégiques, la **transformation écologique** et la **cohésion sociale et territoriale**, en vue :

- **d'accélérer le verdissement des quartiers** : atténuation du changement climatique (rénovation thermique des bâtiments, et notamment les écoles, déploiement de réseaux de chaleur, décarbonations de la mobilité, etc.) et adaptation des quartiers au changement climatique (renforcement de la nature en ville, lutte contre les îlots de chaleur, aménagements urbains, etc) ;
- **de favoriser l'investissement** dans les projets renforçant le développement économique, l'attractivité des quartiers et les équipements nécessaires aux habitants ;
- **de soutenir l'entrepreneuriat** via le programme « Entrepreneuriat Quartiers 2030 » porté par Bpifrance.

Pour ce faire, la Banque des Territoires déploie son offre globale, mais aussi des programmes ou interventions dédiées, prévus notamment dans le cadre de la Convention d'objectifs signée avec l'Etat relative aux quartiers prioritaires de la Politique de la ville. Il s'agit notamment :

- de **crédits d'ingénierie** pour co-financer l'ingénierie de projets urbains dans le cadre du NPNRU et pour accompagner des projets de développement économique, de cohésion sociale ainsi que des interventions sur l'habitat privé dégradé ;
- de **fonds propres pour investir** dans des projets visant au développement de l'attractivité des quartiers et à la cohésion sociale ;
- de **prêts de long terme** pour financer les projets dans les quartiers, aux côtés des bailleurs sociaux mais aussi pour la réalisation d'équipements avec les collectivités et avec des porteurs de projet privés.

La Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts veillera également à ce que l'ensemble de ses dispositifs de droit commun bénéficient aux quartiers prioritaires de la Politique de la ville (foncières de redynamisation, investissements pour la mobilité durable, France Services...).

Pour chaque sollicitation financière (prêt, ingénierie, investissement), l'accompagnement de la Caisse des Dépôts sera subordonné aux critères d'éligibilité de son cadre d'intervention ainsi qu'à l'accord préalable de ses organes décisionnels compétents.

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



### Engagements 2024 - 2030 de la CAF des Hauts-de-Seine

#### 1. La CAF : un acteur incontournable de la cohésion sociale des quartiers

La Caf soutient les habitants des quartiers au quotidien par les transferts monétaires qu'elle apporte et les services aux familles qu'elle soutient. Ainsi, la Caf apporte à 65 % des habitants des quartiers des prestations familiales et/ ou sociales contre 47 % au niveau départemental en 2021. Ce sont ainsi 232 millions d'euros qui ont été versées à plus de 67 000 bénéficiaires.

Par ailleurs, elle finance des services aux familles à destination des jeunes enfants, des enfants, des adolescents, des jeunes et de leurs parents. En 2022, dans les 9 communes comportant un au moins un quartier prioritaire de la ville, ce sont 282 structures qui ont été soutenues pour un montant de 65 millions d'euros.

#### 2. Le territoire : un outil au service de l'action de la CAF

Le Caf participe étroitement à la gouvernance territorialisée des politiques sociales en se coordonnant avec les collectivités locales et l'ensemble des acteurs du social. Signataire des 9 contrats de ville, elle généralise de 2019 à 2023 les conventions territoriales globales sur l'ensemble du territoire alto-séquanais, qui couvrent désormais 98 % des habitants. Ces contrats, signés à l'échelon communal, s'adaptent au plus près des besoins du territoire pour développer le service aux populations, en fonction des priorités politiques locales.

Ces conventions territoriales globales s'inscrivent dans le cadre plus large du schéma départemental des services aux familles, renouvelé en 2021, qui coordonne l'ensemble des acteurs du social sous l'impulsion du préfet. La convention d'objectifs et de gestion, signée en juillet 2023 entre l'État et la Caisse nationale des allocations familiales et qui fixe les orientations des Caf jusqu'en 2027, renforce la dynamique territoriale. Elle dédie, pour la première fois, une fiche thématique spécifique au renforcement de l'impact sur les territoires, en amplifiant leur coopération avec tous les partenaires locaux, que ce soient les collectivités locales, les services déconcentrés de l'État, les autres branches de la sécurité sociale, les associations...

#### 3. Agir pour les quartiers, une ambition renouvelée pour la CAF

##### 3.1 Agir pour les quartiers

##### 3.1.1 *Développer des offres proactives et différenciées pour lutter contre le non-recours aux droits*

Dans une démarche d'"aller vers", la Caf contacte les allocataires pour les inviter à faire valoir leurs droits à une nouvelle prestation à laquelle ils pourraient prétendre ou à faire les démarches permettant d'éviter toute rupture de droits. Elle contribue à l'animation d'un réseau de partenaires d'accueil et d'inclusion numérique, dont les France Services. Elle participe, sous l'impulsion du département, au dispositif d'accès aux droits itinérant, la Caravane solidaire, qui se déplace dans les différents quartiers des Hauts-de-Seine. La Caf cible particulièrement les familles monoparentales particulièrement fragilisées, à qui elle propose, à la suite d'un deuil, d'une séparation ou d'une naissance, une offre d'accompagnement social. Pour être au plus près des familles, les travailleurs sociaux de la Caf reçoivent dans des permanences au cœur des centres sociaux des quartiers.

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



### **3.1.2 Promouvoir des services de proximité auprès des familles pour lutter contre les inégalités et l'isolement**

La Caf soutient le développement de services de proximité dans les quartiers pour accompagner les familles tout au long de leur parcours, de la petite enfance à la jeunesse, de la parentalité à l'animation de la vie sociale. Elle est attentive à développer l'accès à l'éducation, à la culture, aux loisirs et aux vacances des enfants, des jeunes et des familles des quartiers. Elle accompagne plusieurs associations organisant des ateliers en « pied de cité » à destination des enfants mais aussi des sorties en famille pendant les vacances auprès des plus précaires. Elle soutient les jeunes dans leurs projets vers l'autonomie et la citoyenneté.

### **3.2 Agir avec les quartiers**

#### **3.2.1 Co-construire un projet de territoire à partir d'un diagnostic partagé**

La Caf, par sa fonction d'agrément des projets des structures d'animation de la vie sociale, valorise la méthodologie d'intervention des centres sociaux et espaces de vie sociale, basée sur le diagnostic des besoins de la population, la participation des habitants et le développement de la citoyenneté de proximité. Les Hauts-de-Seine comptent 21 centres et 3 espaces de vie sociale dans les 19 quartiers, avec au moins une structure pour chaque quartier. La Caf soutient la pérennisation et le renforcement de l'action des centres sociaux, positionnées à la convergence de la quasi-totalité des politiques sociales territorialisées. Elle anime, avec la Préfecture, la démarche des « pactes de coopération », démarche avec les partenaires financeurs sur une base pluriannuelle. 3 à 6 centres sociaux des quartiers rejoindront la démarche en 2024, portant leur nombre à plus de 10.

#### **3.2.2 Les centres sociaux en pactes de coopération**

Le pacte de coopération est un accord partenarial pluriannuel fondé sur :

- un diagnostic partagé des enjeux sociaux prioritaires d'un territoire ;
- un projet social co-construit entre les institutions et les acteurs du centre social ;
- et, un engagement des financeurs concernant les conditions générales de réalisation de ce projet.

Il s'agit d'un instrument qui permet de faire vivre la citoyenneté de proximité et d'organiser les articulations avec les services des institutions partenaires. Les partenaires, réunis au sein du comité directeur des services aux familles, ont acté comme enjeu prioritaire le déploiement progressif de la démarche "pacte de coopération", sur proposition du comité technique « animation de la vie sociale et accès aux droits ».



**3.2.3 Soutenir les initiatives innovantes adaptées aux besoins des publics des territoires les plus fragiles.**

À l'écoute des besoins des partenaires et des familles, la Caf développe son rôle de portage de projets innovants répondant aux besoins particuliers des familles dans les quartiers. Dans le domaine de la petite enfance, elle soutient l'expérimentation à venir de modes d'accueil alternatifs dans 3 centres sociaux du département, permettant à la fois la socialisation des tout petits et un parcours d'insertion professionnelle et/ou sociale pour leurs parents.

Elle porte une attention particulière aux initiatives autour de la participation citoyenne, de l'inclusion numérique et de la transition écologique et solidaire pour favoriser l'engagement et augmenter l'impact des projets sur les territoires.

**4. Agir ensemble, la condition de la réussite**

La Caf dispose d'une connaissance fine des territoires et des publics qui s'appuie sur son système d'information décisionnel et l'expertise des équipes pluridisciplinaires qui la composent. Son action, pour et avec les quartiers, s'envisage nécessairement dans un cadre partenarial, fondé sur une démarche d'analyse partagée, de construction d'un plan d'actions commun et de contractualisation d'engagements réciproques, seule démarche qui permettra de garantir la cohérence et la pérennité des politiques menées auprès des habitants des quartiers.

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



### Engagements 2024 - 2030 du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Chef de file de l'action sociale, le Département met en œuvre une politique de solidarité à l'échelle de son territoire et notamment au profit des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) qui font partie des publics aidés (1).

Le Département conduit également une politique volontariste en faveur de la jeunesse et en matière de prévention déployée à l'échelle des Hauts-de-Seine, dont les QPV (2).

Enfin, le Département mobilise des crédits d'investissement et conduit une action spécifique en faveur des QPV au moyen d'un soutien financier au profit d'initiatives locales et dans le cadre du renouvellement urbain (3).

#### 1. L'intervention du Département en faveur des quartiers prioritaires dans le cadre de la politique de solidarité

##### a) Une offre de services polyvalente et de proximité mise en place dans toutes les Communes

Le Département déploie une offre polyvalente de services dans le domaine de la solidarité à laquelle l'ensemble des publics des QPV ont accès. Cette offre de services comporte des actions d'information, d'accompagnement, d'ouverture aux droits et d'orientation des personnes vulnérables et des publics précaires.

Ce sont 14 Pôles sociaux territoriaux qui offrent ces services dont 7 sont implantés dans des communes comportant un QPV. Cette offre de services s'appuie en outre sur un maillage territorial de centres de Protection maternelle et Infantile (PMI) dont 18 d'entre eux se situent dans des Communes comportant un ou plusieurs QPV.

Enfin, l'offre de solidarité se déploie également au moyen de la « Caravane solidaire », dispositif « d'aller-vers » les publics les plus éloignés et précaires, déployé sur l'ensemble du territoire départemental et notamment dans les QPV.

Le Département s'est engagé dans une démarche de modernisation de ses implantations territoriales afin d'améliorer les conditions d'accueil de ses usagers.

Le Département s'est engagé dans une démarche de renforcement de ses ressources humaines dédiées aux missions de solidarité.

##### b) Les dispositifs en faveur des publics les plus précaires

###### ➤ Le financement du RSA et l'accompagnement des bénéficiaires

Le Département assure le financement du Revenu de solidarité active (RSA) et l'accompagnement social et socio-professionnel des bénéficiaires.

Les Hauts-de-Seine comptaient 29 867 foyers allocataires du RSA à la fin de l'année 2023, soit 52 940 personnes couvertes. Ces allocataires bénéficient également d'un accompagnement.

L'emploi étant au cœur des enjeux de précarité, qu'il s'agisse des habitants des QPV ou non, le Département met en œuvre une politique puissante d'insertion professionnelle en particulier par l'intermédiaire du GIP Activity exclusivement dédié à cette mission.

Le FSE+ est l'un des outils mobilisés par le Département dans le cadre de cette politique.

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



Le Département, en complément de sa politique en faveur de l'insertion, s'appuie sur la stratégie européenne pour l'emploi. Il assume le rôle d'organisme intermédiaire depuis le 24 mars 2022. A ce titre, il pilote et gère par délégation de l'Etat une enveloppe de crédits du Fonds Social Européen+ (FSE +) d'un montant de 14,5 M€ sur la durée de la programmation (2021-2027). Au travers d'appels à projets, ces fonds soutiennent des projets menés par le Département et les acteurs locaux de l'inclusion.

Son intervention s'adresse à 7 types d'actions éligibles :

- accompagnement personnalisé et adapté vers l'emploi ;
- levée des freins périphériques au retour à l'emploi ;
- ingénierie et de coordination des acteurs de l'insertion ;
- intégration sociale touchant les domaines de la grande précarité, de la remobilisation et de l'accès aux droits ;
- protection des enfants à risque ou en situation d'exclusion ;
- soutien à l'accès et au maintien dans le logement ;
- prévention et lutte contre les violences sexuelles, sexistes et intrafamiliales y compris en ligne.

### ➤ La politique sociale du logement

Le Département assure la gestion du Fonds Solidarité Logement (FSL) dont bénéficient notamment les habitants des QPV. Ce dispositif d'aide financière est mobilisé à destination des alto-séquanais en difficulté transitoire pour accéder ou se maintenir dans un logement. Il est mobilisable en dernier recours, lorsque toutes les aides au logement ont été sollicitées. Il s'adresse à toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières, en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'existence.

Le FSL est financé à 75 % par le Département mais aussi par d'autres partenaires tels que les Communes, les CCAS, les bailleurs sociaux, la Caf, les fournisseurs d'énergie (EDF, ENGIE), les distributeurs d'eau et le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP).

En 2023, 6 111 aides personnelles ont été accordées au titre du FSL et 991 foyers ont bénéficié d'une mesure d'accompagnement social lié au logement (ASLL), dont 297 avec mise à disposition d'un logement temporaire d'insertion.

Dans le cadre de sa politique sociale du logement, le Département contribue également à la prévention des expulsions locatives.

L'ensemble des outils de la politique sociale du logement sont mobilisés en faveur des habitants des QPV, le logement étant un enjeu central en matière de lutte contre la précarité.

Le Département s'est fortement impliqué dans la mise en œuvre de la politique sociale du logement pour laquelle le FSL a été particulièrement mobilisé au cours de ces dernières années.

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



### b) La politique en faveur de l'enfance et de la parentalité

#### ➤ La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Comme indiqué ci-avant, un maillage renforcé vise à déployer une action de proximité en direction de la petite enfance à travers la PMI.

La mise en œuvre de la PMI recouvre notamment :

- le suivi du développement de l'enfant (consultations médicales, vaccinations, visites à domicile de la puéricultrice en cas de besoin, bilans de santé des 3 à 4 ans, accueils parents nouveau-né après la sortie de maternité entretiens, avec un psychologue) ;
- l'organisation d'actions collectives ciblées au sein des services de PMI : accueils parents - enfants ou assistant maternel-enfant, préparation à la naissance, les rencontres futurs parents et carrefours allaitement, par exemple.

#### ➤ Le financement des établissements d'accueil du jeune enfant et leur contrôle

**Le Département finance les crèches municipales et les crèches associatives. Ces équipements offrent un service permettant de favoriser la socialisation des enfants et de soutenir les familles. Ce type de service a par ailleurs un effet émancipateur pour les femmes et joue un rôle d'investissement social.**

En 2023, le Département a consacré une enveloppe totale de 5,1 M€ en faveur de ces établissements municipaux situés dans des Communes comportant au moins un QPV. Ces équipements municipaux représentent 4 250 berceaux environ.

**De manière volontariste, le Département se mobilise massivement en faveur du financement des crèches. Ce soutien vise à répondre à l'enjeu stratégique que comporte le maintien et le développement de ce type d'offre pour les publics précaires ou vulnérables, dont ceux habitant en QPV.**

### c) Des actions thématiques

Le Département met également en œuvre un ensemble de dispositifs en direction des publics fragiles. Ces actions thématiques couvrent un champ très large et sont en général déployées avec des partenaires associatifs. Sont notamment concernés les domaines suivants :

- la santé, avec par exemple le « bus santé-femme » de l'Institut des Hauts-de-Seine qui se déplace notamment dans les QPV ;
  - la précarité alimentaire, à travers l'aide apportée notamment aux « Restos du cœur » ;
  - la lutte contre les violences faites aux femmes, à travers le dispositif « femmes victimes de violence », et la promotion de l'égalité femme-homme ;
  - la création d'un observatoire départemental des violences faites aux femmes ;
  - l'intégration des femmes issues de l'immigration, à travers le réseau des Ecoles françaises des femmes de l'Institut des Hauts-de-Seine ;
- l'accompagnement des jeunes filles au moyen notamment de l'action « Toutes culottées » destinée à lutter contre la précarité menstruelle.

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



### **2. L'intervention du Département en direction des quartiers prioritaires dans le cadre de la politique en faveur de la jeunesse et de la prévention**

#### **a) Des actions déployées à tous les niveaux de la chaîne de prévention**

Le Département mène une politique de « droit commun » étoffée dans le domaine de la prévention à destination des jeunes de 6 à 25 ans. Si les jeunes des QPV font partie des publics prioritaires, cette politique concerne l'ensemble du territoire des Hauts-de-Seine, les besoins en ce domaine n'étant pas exclusivement centrés sur lesdits quartiers.

Ce sont des actions déployées à tous les niveaux, depuis l'animation en direction d'un public large (sport, culture) jusqu'aux solutions curatives ou de lutte contre la récidive (en lien notamment avec le SPIP). Certaines sont menées sous l'égide du Département, d'autres avec des partenaires associatifs.

Dans le cadre de cette politique, le Département mobilise 147 Equivalents Temps Plein (ETP) au sein de ses effectifs et 23 M€ par an (hors financement des ETP). Parmi cette action globale, le Département porte particulièrement les trois politiques suivantes.

#### **b) La prévention spécialisée et la prévention socio-éducative**

La prévention spécialisée, dont la mission est d'assurer le suivi individualisé de jeunes en difficulté de 11 à 25 ans, relève des compétences obligatoires de la Collectivité départementale et constitue l'un des volets de l'aide sociale à l'enfance.

Le Département conduit son action de lutte contre l'exclusion des 11-25 ans au travers du financement de 11 associations de prévention spécialisée et de 5 associations de prévention socio-éducative qui interviennent en grande majorité dans les Communes comportant au moins un QPV.

Une enveloppe financière d'un montant de 12,3 M€ est consacrée chaque année à la mise en œuvre de cette compétence par la subvention d'associations habilitées ou de communes du territoire, et près de 240 ETP y sont consacrés parmi les partenaires du Département qui portent ces actions.

#### **c) La médiation éducative**

Le dispositif départemental des médiateurs éducatifs intervient directement au sein des Collèges en faveur des jeunes de 11 à 16 ans notamment pour prévenir les phénomènes de violence. Ce dispositif s'appuie au quotidien sur l'action de près de 85 agents départementaux présents dans 74 collèges publics du territoire. Parmi ces professionnels, 42 interviennent au sein de 31 collèges publics situés au sein d'un QPV ou à proximité immédiate.

Cinq fonctions structurent les missions des médiateurs éducatifs du Département :

- veille et prévention (désamorcer les petits conflits naissants et anticiper sur des difficultés à venir) ;
- gestion d'événements conflictuels (crises et conflits issus de situations individuelles ou collectives) ;
- accompagnement et suivi d'élèves en difficulté (écoute, orientation vers des interlocuteurs relais, activité d'aide) ;
- activités de concertation et de restitution (répondre aux besoins des équipes, participer aux instances, rendre compte à la direction) ;
- activités de conduite de projets éducatifs et d'animation d'ateliers (les actions en direction des élèves sont conduites avec les équipes du collège et en partenariat avec les acteurs locaux : villes, associations de quartier, partenaires institutionnels).

#### **d) La prévention de la délinquance**

Le Département s'est doté depuis 2005 d'un programme de soutien aux initiatives locales visant à financer des projets de prévention de la délinquance. Ce programme accompagne en moyenne chaque année 32 communes pour 230 projets, dont une partie bénéficie aux publics des QPV. Il renforce et complète le fonds interministériel de prévention de la délinquance.

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



Ce programme priorise cinq thématiques de financement qui se déclinent comme suit :

- Laïcité et valeurs républicaines :  
Promouvoir les valeurs républicaines et la participation citoyenne ;  
Lutter contre toute forme de radicalisation ; encourager l'éducation à la mémoire des événements historiques à destination d'un public non sensibilisé à ces questions ;
- La prévention de l'exclusion :  
Permettre un accès égal et effectif au droit ;  
Soutenir la prise en charge des collégiens exclus et lutter contre la rupture scolaire ;  
Prévenir la récidive et permettre la réinsertion des personnes placées sous-main de justice.
- L'égalité entre les femmes et les hommes :  
Promouvoir l'égalité femmes/hommes ;  
Lutter contre les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales ;
- Prévention des comportements à risque :  
Prévenir les conduites addictives et les conduites à risques, notamment liées aux usages des réseaux sociaux ;  
Agir contre la délinquance routière (rodéos, conduites sous emprise d'un état alcoolique ou de stupéfiants, etc.) ;  
Mettre en place des Points Ecoute Jeunes ;  
Améliorer le lien entre les adolescents et leurs parents ;  
Prévenir les comportements violents (rixes, harcèlement, cyberharcèlement) ;  
Améliorer le lien entre population et institutions (notamment avec les forces de l'ordre et les sapeurs-pompiers).
- Accompagner la Gouvernance et la réalisation de diagnostics :  
Réalisation d'études locales menées dans le cadre des Stratégies territoriales de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD), ainsi que des CLSPD ;  
Financement du poste de coordonnateur CLSPD.

En 2023, le Département a apporté un soutien financier à ces actions pour un montant total de 1,2 M€, dont environ 400 000 € ont été fléchés en faveur des Communes comportant au moins un QPV.

La politique de prévention à destination des jeunes de 6 à 25 ans est une priorité inscrite dans l'agenda du Département pour les années à venir.

### 3. La mobilisation de crédits spécifiques et des crédits d'investissement en faveur des quartiers de la politique de la Ville

#### a) Le soutien financier aux initiatives locales

Signataire des contrats de ville, le Département intervient en soutien des programmations communales inscrites dans le cadre de la politique de la ville. Cette intervention en faveur des Communes et des associations locales opérant dans les QPV repose sur deux axes prioritaires :

- l'insertion des publics en difficulté ;
- la réussite éducative, notamment celle des collégiens.

Les actions soutenues visent à répondre aux objectifs détaillés annuellement par le Département. A titre d'exemple, ces objectifs étaient en 2023 les suivants :

- lutter contre la fracture numérique ;
- promouvoir l'accompagnement à l'apprentissage des savoirs dits « académiques » ;
- porter une attention toute particulière aux jeunes âgés de 11 à 24 ans ;
- favoriser l'implication des habitants dans la transformation de leur quartier ;
- promouvoir la professionnalisation des structures et la concentration de l'intervention départementale sur un nombre limité d'actions ;
- poursuivre le travail engagé en matière de suivi et d'évaluation.

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



En 2023, 220 actions conduites localement ont bénéficié du soutien du Département au titre de la politique de la ville, dont 122 en faveur de l'insertion des publics en difficulté et 98 en faveur de la réussite éducative, en particulier celle des collégiens alto-séquanais.

Le Département a consacré une enveloppe financière d'un montant total de 1,9 M€ à ce dispositif.

### **b) Le dispositif « Quartier d'avenir - Hauts-de-Seine »**

Au moyen du dispositif « Quartier d'avenir - Hauts-de-Seine » voté en 2021 et doté d'une enveloppe financière de 150 M€, le Département soutient les projets urbains relevant des quartiers du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), mais également tout autre quartier présentant des dysfonctionnements socio-urbains importants. Il contribue à résorber les déséquilibres territoriaux.

Les axes prioritaires définis par le Département sont les suivants : l'inclusion sociale, l'accessibilité, la mixité sociale, la diversification fonctionnelle et la transition énergétique.

Trois quartiers NPNRU ont été financés à ce jour (Pierre plate à Bagneux, Agnettes à Gennevilliers et Parc sud à Nanterre) pour un montant correspondant à 35,3 M€ d'engagement.

Un QPV, non retenu par l'ANRU, fait l'objet d'un projet de requalification par le bailleur départemental Hauts-de-Seine habitat : ce sont 6,8 M€ d'aides qui ont été attribués en faveur du quartier Abbé Grégoire Mirabeau à Bagneux.

### **c) La mobilisation des enveloppes inscrites dans les contrats de développement**

Le Département met en œuvre une politique de soutien aux Communes pour l'amélioration du cadre de vie et l'attractivité de leur territoire. Cette politique se traduit par l'élaboration de contrats de développement triennaux dont le volet en investissement permet d'accompagner les Communes dans le développement ou la modernisation des services publics locaux, dont l'implantation peut en fonction des besoins se situer dans les QPV.

C'est ainsi que 20 équipements (scolaires, sportifs, ...) sont en cours de réalisation et sont financés pour un montant de 34,2 M€.

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



### Fiche d'engagements de la CCI 92

La CCI Hauts-de-Seine est un acteur majeur de l'économie départementale, au service des entreprises, des jeunes et des territoires pour favoriser le développement de la croissance et de l'emploi.

Elle est dirigée par 32 membres élus par les chefs d'entreprises du département, entourés de 70 collaborateurs qui mènent des missions d'information, d'accompagnement et de formation auprès des entreprises, des commerces et des nouveaux entrepreneurs.

La CCI Hauts de Seine intervient en étroite collaboration avec les différents partenaires institutionnels et économiques du territoire.

#### Création

ENGAGEMENTS CREATION	MOYENS MOBILISES	ECHEANCES
La CCI Hauts-de-Seine s'assurera de proposer ses actions d'informations et d'accompagnement à la création d'entreprise et au suivi des jeunes entreprises immatriculées auprès de publics résidant en QPV des Hauts-de-Seine	<p>Le partenariat engagé avec la Région Ile de France comme opérateur du programme Entrepreneur #leader indique un objectif d'accompagnement individuel de 15% de porteurs de projet (24 par an) et jeunes entreprises issues des QPV du 92 (15 par an).</p> <p>D'autres actions seront mobilisées en faveur des QPV :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers collectifs en proximité des QPV</li> <li>- Aide apportée aux candidatures de créateurs issus des QPV pour le concours made in 92</li> <li>- Programme d'accélération « entreprendre autrement »</li> </ul>	<p>La convention Entrepreneur#leader est active jusqu'au 31/12 2024. Une prochaine convention est en cours de préparation</p> <p>Activité régulière de la cci 92</p>

#### Numérique

ENGAGEMENTS	MOYENS MOBILISES	ECHEANCES
La CCI 92 proposera ses accompagnements en matière de diagnostic numérique, de réseaux sociaux, de marketing digital, de cyber-sécurité et d'Intelligence Artificielle	<p>Les conseillers experts numérique de la CCI 92 accorderont une attention particulière aux porteurs de projet et entreprises installées dans les quartiers prioritaires, de manière à leur réserver une partie de leur activité</p> <p>(objectif cible : 5 % des bénéficiaires issus de quartiers prioritaires)</p>	<p>Activités récurrentes de la CCI 92</p>



## Apprentissage

ENGAGEMENTS APPRENTISSAGE	MOYENS MOBILISES	ECHEANCES
Développer l'apprentissage dans le département: contrats, mises en relations, recherche de formation et de maîtres de stage, présence sur des salons pour informer et orienter...	Le développeur de l'apprentissage de la CCI 92, parmi l'ensemble de ses missions, prêtera son concours et sera particulièrement attentif aux populations de niveau inférieur au bac et habitant dans les quartiers prioritaires.  Objectif cible : 5% des bénéficiaires issus des quartiers prioritaires.	Mission sur 3 ans

## Emploi /RH

ENGAGEMENTS	MOYENS MOBILISES	ECHEANCES
Favoriser l'emploi et les recrutements dans les entreprises, notamment sur les métiers en tension, en aidant les entreprises à recruter, à recruter « autrement », en promouvant la marque employeur et les forums emploi inversés où les entreprises viennent pitcher devant les candidats, et par un accompagnement au recrutement via le jobboard « Viteunemploi.fr », solution mise en place par la CCI	Le conseiller Emploi RH de la CCI 92, parmi l'ensemble de ses missions, prêtera son concours et sera particulièrement attentif aux populations de niveau inférieur au bac et habitant dans les quartiers prioritaires (pour les candidatures, à rechercher en étroite collaboration avec France Travail, les Maisons de l'Emploi, et parmi les BRSA). (Objectif cible : 5% des bénéficiaires issus des quartiers prioritaires)	Activités récurrentes de la CCI 92

## Développement durable

ENGAGEMENTS	MOYENS MOBILISES	ECHEANCES
Faire bénéficier les entreprises situées en quartiers prioritaires de l'offre d'accompagnement de la CCI 92 : diagnostics 360, mobilisation d'aides, accélérateur de transition énergétique, visites mobilisés, diagnostic RSE, diagnostic déchets...	Les conseillers experts Développement Durable de la CCI 92 chercheront systématiquement à mobiliser leurs activités au profit d'entreprises implantées en quartiers prioritaires (objectif cible : 5% des bénéficiaires issus des quartiers prioritaires)	Activités récurrentes de la CCI 92

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



### Engagements 2024 -2030 de VINCI

VINCI, acteur de la transformation du cadre de vie, des infrastructures et de la mobilité, ancré au cœur des territoires, participe au progrès social en agissant en entreprise humaniste, inclusive et solidaire, notamment en faveur de l'orientation et de l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville à travers son programme « Give Me Five », dans le département des Hauts-De-Seine et partout en France. Son siège est implanté à Nanterre, et accueille la « Maison Proximité » ainsi que l'association « Elles Bougent ! »

ENGAGEMENTS	MOYENS MOBILISES	ECHEANCES
<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner les 12-16 ans (collèges dès la 5<sup>e</sup>, classes prépa-métiers des Lycées professionnels) issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville du département des Hauts-de-Seine, en partenariat avec l'académie de Versailles :</li> </ul> <p><b>ENTRE 1 000 ET 1 500 PAR AN</b></p>	<p>Conception, financement et déploiement d'un dispositif d'accompagnement dans les établissements sous forme d'ateliers pédagogiques, de témoignages et d'échanges avec des collaborateurs, mentorat et soutien scolaire</p>	<p>Poursuite du programme Give Me Five, déployé depuis l'année scolaire 2018-2019.</p>
	<p>Conception, financement et déploiement d'un dispositif d'accueil de collégiens au sein des entreprises de VINCI en Île-de-France sous forme de stages collectifs revisités, mentorat et soutien scolaire : prise en charge en autocar chaque jour, déjeuners sous forme de paniers repas, visites de chantiers, de sites et d'infrastructures, témoignages collaborateurs et ateliers pédagogiques (prise de parole en public, réseaux sociaux, Pix).</p>	
	<p>Conception, financement et déploiement d'un dispositif d'accompagnement de collégiens de sections Ulis sous forme d'ateliers pédagogiques, de témoignages et d'échanges avec des collaborateurs en situation de handicap et en collaboration avec Trajeo'h, association de VINCI pour l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Prise en charge des collégiens en autocar et acheminement vers un collège d'accueil.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter l'accès à tous types de stages et contrat d'alternance des 18-25 ans issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville du département des Hauts-de-Seine au sein des entreprises de VINCI</li> </ul> <p><b>ENTRE 1 000 ET 1 500 PAR AN</b></p>	<p>Conception, financement et déploiement d'un dispositif de mise en relation entre les jeunes et les recruteurs grâce à la mobilisation de partenaires tels que Mozaïk RH et de VINCI Insertion Emploi sous forme notamment de jobdating et networking.</p> <p>Conception, financement et déploiement d'une plateforme de mise en relation triangulaire entre les jeunes, des établissements de formation et des entreprises de VINCI du territoire.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Accueillir et accompagner les jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville du département des Hauts-de-Seine.</li> </ul> <p><b>ENTRE 100 et 200 PAR AN</b></p>	<p>Ouverture le 12/10/2022 hébergée au sein de l'archipel, siège de VINCI à Nanterre de la Maison Proximité, partenaire de la Fondation VINCI pour la Cité : accueil, soutien scolaire et mentorat des jeunes par des collaborateurs de VINCI.</p>	<p>Poursuite du programme de partenariat avec l'association Proximité et des actions de tous les projets locaux autour des questions de scolarité et d'orientation de la Maison Proximité.</p>

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



### Engagements 2024 -2030 de TRANSDEV, Territoire Ile de France Nord

En tant qu'opérateur et intégrateur global de mobilités, Transdev permet à chacun de se déplacer chaque jour grâce à des solutions sûres, efficaces et innovantes au service du bien commun. Transdev transporte en moyenne 10 millions de passagers au quotidien grâce à ses différents modes de transport efficaces et respectueux de l'environnement, qui connectent les individus et les communautés. Transdev conseille et accompagne, dans une collaboration durable, les collectivités territoriales et les entreprises : 100.000 femmes et hommes au service de ses clients et passagers.

Sur le territoire des Hauts-de-Seine :

- une société basée à Clamart
- un siège social du groupe à Issy-les-Moulineaux

8 recrutements sur 10 concernent le métier de chauffeur de bus.

ENGAGEMENTS	MOYENS MOBILISES	ECHEANCES
Recrutement (10)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Présentation métier France Travail</li><li>- Forums</li><li>- Job datings</li><li>- Bus pour l'emploi</li></ul>	Annuelle
Accueil des stagiaires de seconde (30)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Prise de contact avec un lycée REP/REP+ de Nanterre</li><li>- Plateforme 1jeune1solution avec publication de plusieurs annonces</li></ul>	Annuelle
Accueil des stagiaires et alternants (5)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Contacts avec les missions locales</li><li>- Forums de l'alternance</li></ul>	Annuelle
Sensibilisation métiers (3)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Bus pour la découverte du métier de chauffeur de bus</li><li>- Partenariat à créer avec une association (ex : Capital Filles)</li></ul>	Annuelle

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



### Engagements 2024 -2030 de SUEZ

Depuis plus de 160 ans, SUEZ permet à ses clients de fournir l'accès à des services d'eau et de déchets, par des solutions résilientes et innovantes. Nous sommes présents dans le département des Hauts-de-Seine, notamment grâce à l'agence Nord-Haut-de-Seine, qui distribue de l'eau potable à plus de 600 000 habitants sur les territoires Boucle Nord de Seine et Paris Ouest la Défense. Nous sommes ravis de réaffirmer notre engagement sociétal au service de ces territoires en nous inscrivant comme partenaires de la démarche « Contrats Engagement Quartiers 2030 », en prenant, entre autres, les engagements ci-dessous.

ENGAGEMENTS	MOYENS MOBILISES	ECHEANCES
Déployer des actions de lutte contre la précarité hydrique	Déployer à minima 2 projets de plomberie solidaire dans un QPV.	D'ici 2026
Sensibiliser les jeunes aux métiers de l'environnement et les aider dans leur orientation	Accueil d'au moins 30 élèves (ou au moins 2 classes différentes) de troisième et / ou de seconde issus des QPV dans le cadre de leurs stages obligatoires (visite de site, rencontre de collaborateurs), avec dans la mesure du possible un parcours multi-métiers (eau & déchets).	Tous les ans à partir de 2025, avec une montée en charge en 2024 (15 élèves / 1 classe).
Encourager le mentorat social au travers de dispositifs d'engagement des collaborateurs	Au moins 10% des collaborateurs de l'agence Nord-Haut-Seine effectuent une mission dans le cadre du « Crédit Temps Solidaire » au bénéfice des habitants des QPV (mentorat, témoignage métier dans les écoles, bénévolat)	Tous les ans à partir de 2025, avec une montée en charge en 2024 (1 <sup>er</sup> objectif à 5%).

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 BOUCLE NORD DE SEINE



## Engagements 2024 -2030 de l'entreprise PARTENAIRE SERVICES PARTICULIERS (agence AXEO Services 3 Colombes & Courbevoie)

Ensemble des services à la personne (particuliers et professionnels) incluant le ménage, l'aide aux personnes fragiles, la garde d'enfant en péri-scolaire, le bricolage et le jardinage (uniquement en mode prestataire)

ENGAGEMENTS	MOYENS MOBILISES	ECHEANCES
Recrutement (quantitatif 4)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux job dating dans (notamment QVP)</li> <li>• Journées Portes Ouvertes à l'agence pour recrutement de candidats qui seront formés en entreprises (2 par mois)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Annuelle</li> </ul>
Accueil de stagiaires (quantitatif 4)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariat avec le lycée professionnel Anatole France, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année de CAP</li> <li>• Participation au programme Passerelles Ecoles/Entreprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Annuelle</li> </ul>
Présentation des métiers (quantitatif 1)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation au bus de l'initiative vers les lycées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Annuelle</li> </ul>

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 BOUCLE NORD DE SEINE



## Engagements 2024 -2030 de MAISON ET SERVICES BOURG LA REINE

Notre agence Maison et services Bourg La Reine intervient aux domiciles des particuliers pour l'entrée de leur logement. Les services proposés aux clients sont : le ménage, le repassage, le jardinage et le nettoyage.

ENGAGEMENTS	MOYENS MOBILISES	ECHÉANCES
<b>Mentorat d'un étudiant, actif ou retraité (3)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Binômes avec nos équipes terrains pour la découverte de nos métiers : jardinage et nettoyage</li></ul>	Annuelle
<b>Immersion professionnelles (5)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Binômes avec nos équipes terrains/administratives pour la découverte de nos métiers : ménage et repassage</li></ul>	Annuelle
<b>Recrutement (4)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Job dating : France Travail</li><li>Job dating au sein de l'agence</li><li>Découverte métiers au sein de l'agence (5 avril 2024)</li><li>Forums pour l'emploi (Bourg-la-Reine, Bagneux, Clamart, Antony, Vanves, Malakoff etc.)</li><li>Bus pour l'emploi Cap 92</li></ul>	Annuelle

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



N°1 du service à la personne

### Engagements 2024 -2030 de la société O2 ASNIERES

O2 est un créateur de bulles d'oxygène dans le quotidien de toute la famille ! Humaine, dynamique, experte, marque principale du groupe Oui Care et Leader français des services à la personne depuis plus de 30 ans, O2 propose des services de ménage, repassage, garde d'enfants, aide aux seniors.

ENGAGEMENTS	MOYENS MOBILISES	ECHEANCES
Recrutements -> 6 CDI	<p>1/ Job dating – Sessions de recrutement avec nos partenaires institutionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- France Travail d'Asnières/Gennevilliers et Villeneuve La Garenne, Gennevilliers insertion,</li><li>- Mission Locale d'Asnières et de Gennevilliers,</li><li>- CMA des hauts de seine,</li><li>- OFII du 92,</li><li>- France Active du 92,</li><li>- Espace insertion de Colombes</li></ul> <p>2/ Prospection RH dans les zones prioritaires</p>	Annuelle -> fin 2024

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE



### Engagements 2024 -2030 de Babychou Services Nanterre

L'entreprise Babychou Services est une entreprise spécialisée dans la garde d'enfants depuis plus de 20 ans. Elle est née en 1997 de la rencontre de jeunes parents ne trouvant pas une nounou qui leur convenait. En quelques chiffres, BABYCHOU c'est : 35 000 intervenants /146 000 candidatures /44 000 familles ayant fait appel à nos services /+ de 100 agences partout en France.

L'agence Babychou Services Nanterre existe depuis 2017 et compte aujourd'hui une centaine de salariés.

ENGAGEMENTS	MOYENS MOBILISES	ECHEANCES
Recrutement de jeunes étudiants (qté : 10)	Salon de recrutements Journées de recrutement en agence Distribution de flyers devant les lycées, Fac, MEF, BIJ etc...	Année 2024
Recrutement d'alternants en CAP AEPE ( qté : 20)	Partenariats locaux avec les CFA Forum de recrutement alternance ( France Emploi, MEF de Nanterre...)	Année 2024
Recrutement de CDI ( qté : 10)	Annonces France Emploi Forums de recrutement Annonces Réseaux sociaux	Année 2024

ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030  
BOUCLE NORD DE SEINE

**FICHES ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES DU VAL D'OISE**  
*A venir*

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

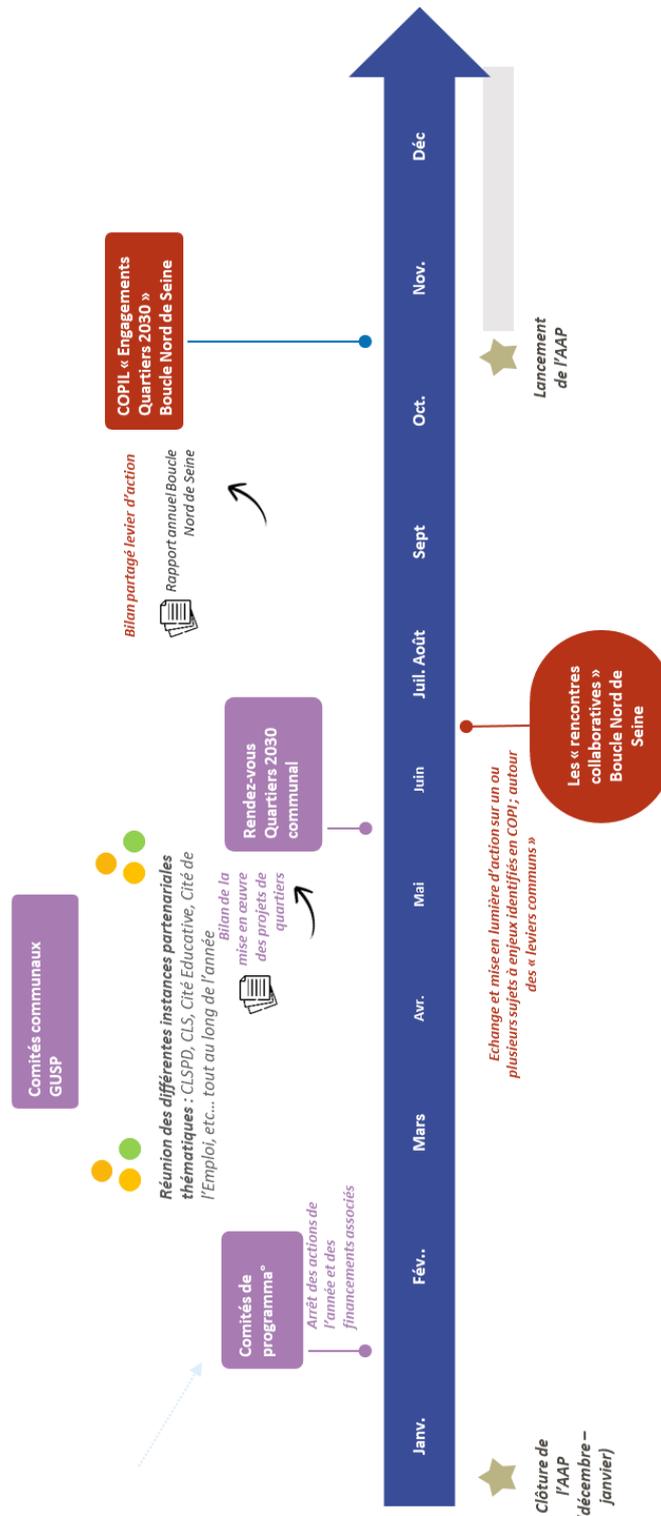
## BOUCLE NORD DE SEINE

### SCHEMA DE GOUVERNANCE ET D'ANIMATION DU CONTRAT

Etape de la vie du contrat	Parties prenantes mobilisées	Rôle des parties prenantes	Instance de gouvernance	
Coordination de la mise en œuvre des projets de quartiers	<b>Pilote:</b> Ville (élus, référents politique de la ville des villes) en lien avec la mission ville de la préfecture et la PEDEC	Animent l'instance / le lieu de coordination des acteurs et habitants selon les modalités définies par chaque ville, en lien avec les différentes instances parternariales (LSPD, CLS, Cité Educative, Cité de l'Emploi, etc...) Statuent sur les actions et financements	<i>Instance/lieu de coordination des acteurs de terrain et habitants à l'échelle du quartier</i> <i>Souplesse du format et de la fréquence</i>	
	Acteurs de terrain	Pilotent les actions permettant de mettre en œuvre les projets en cohérence avec les projets de quartiers		
	Partenaires financeurs	Identifient/définissent les moyens/dispositifs à mobiliser pour mettre en œuvre les projets	<b>Comité de programmation</b> <i>1 fois par an, 1er Trimestre (année N+1)</i>	
Bilan de la mise en œuvre des projets	Habitants	Sont informés et/ou consultés et/ou concèdent (selon les modalités définies par chaque ville) dans le cadre de l'élaboration/de la mise en œuvre de actions.		
	<b>Pilote:</b> Ville (élus, référents politique de la ville des villes) en lien avec la mission ville de la préfecture et la PEDEC	Animent le cadre d'échange, dressent le bilan des actions, des besoins de coordination, des priorités en termes de mobilisation des financements	<b>Rendez-vous Quartiers 2030 communal</b> <i>1 fois par an, 3ème trimestre</i>	
	Porteurs de projets	Contribuent à l'élaboration du bilan, selon les modalités propres à chaque ville		
Bilan partagé de la mise en œuvre du contrat et de la mobilisation des politiques publiques sur la base des leviers d'action	Partenaires financeurs	Contribuent à l'élaboration du bilan, précisent leurs implications à venir		
	Habitants	Sont informés et/ou consultés et/ou concertés (selon les modalités définies par chaque ville)		
	<b>Pilote:</b> EPT en lien avec les référents politique de la ville des villes,	Recensent et rendent compte des actions et projets relevant des différents leviers d'action; valorisent les actions exemplaires		
	Partenaires financeurs	Font valoir leurs contributions, contribuent au recensement des leviers d'actions mobilisables		
	Porteurs de projets	Contribuent au partage de pratiques / modes de faire inspirants		
	Habitants	Sont informés et/ou consultés pour partager des pratiques / modes de faire inspirants selon des modalités définies par les villes et l'EPT		<b>COPIL Quartiers 2030</b> Boucle Nord de Seine <i>1 fois par an, 3ème trimestre</i>
	<b>Pilote :</b> EPT en lien avec les référents politique de la ville des villes	Recensent les données qualitatives et quantitatives concernant la mise en œuvre des projets, actualisent et analysent les indicateurs, identifient les acteurs à mobiliser		
	Partenaires financeurs	Contribuent au recensement des données qualitatives et quantitatives, à l'identification des acteurs à mobiliser et font remonter leurs attentes en termes de priorités pour les quartiers		
	Porteurs de projets	Contribuent au recensement des données qualitatives et quantitatives, à l'identification des actions inspirantes et font remonter leurs attentes en termes de priorités pour les quartiers		
	Habitants	Sont informés et/ou consultés pour faire remonter leurs attentes en termes de priorités pour les quartiers selon des modalités définies par les villes et l'EPT		
Echanges de pratiques et montée en compétences des acteurs de terrain et des habitants	<b>Pilote :</b> EPT en lien avec les référents politique de la ville des villes	Identifient et définissent les thématiques d'échange et les acteurs à mobiliser	<b>Les « rencontres collaboratives » Boucle Nord de Seine</b> <i>Rencontres thématiques 2x par an</i>	
	Partenaires financeurs	Contribuent aux échanges et à la définition des pistes d'amélioration		
	Porteurs de projets	Contribue nt aux retours d'expériences et à la remontée de leurs attentes		
Habitants	Sont informés et/ou consultés pour partager des pratiques / actions inspirantes selon des modalités définies par les villes et l'EPT			

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 BOUCLE NORD DE SEINE

## CALENDRIER PREVISIONNEL DE LA GOUVERNANCE



# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE

### CADRE DE REFERENCE POUR L'ANALYSE DES QUALITES D'UN PROJET

Repères sur les « qualités attendues » d'un projet, c'est-à-dire les qualités à pousser/rechercher



#### La qualité du dispositif projet

- Un montage **précis et concret** du projet : nature du projet, objectifs, réalisations et productions concrètes, lieux de réalisation, public concerné (en type de cible et en nombre), pilote, contributeurs, calendrier/jalons, etc.
- Un **partenariat large, diversifié et pertinent** : présence parmi les partenaires contributeurs d'acteurs et personnes « ressources »/experts du sujet, diversité d'acteurs – la recherche de cofinancement (y compris privés)
- Une **implication des habitants** dans la conception et le déploiement du projet

#### La portée et l'importance des impacts attendus

- Un effet significatif sur **plusieurs enjeux prioritaires** (projets multi-dimensions/multi-thématiques)
- Un projet qui **bénéficie autant que possible à un nombre important d'habitants** : soit directement (nombre de bénéficiaires directs de l'action), soit indirectement ou à plus long terme (notamment dans le cas d'actions expérimentales), à l'appui de techniques pour « aller vers »
- Une **portée et une étendue géographique large** autant que possible (inter-résidences, inter-quartiers,...)
- Un **caractère inclusif et équitable du projet** : accès aux droits et lutte contre le nom recours, lutte contre les discriminations, égalité femmes-hommes

#### L'innovation et la résilience

- Une recherche de **nouvelles méthodes et modes de faire** pour traiter des difficultés récurrentes que les **approches classiques ne parviennent pas à résoudre**
- L'intervention sur des **difficultés émergentes/nouvelles**
- La réponse à des **besoins/publics** non couverts
- Une réflexion sur la **pérennité du projet et de son modèle économique et de fonctionnement** sur la durée
- Une contribution à être **plus résilients face aux crises** (climatique, sociale,...)

#### Une aide à l'identification des CPO pour :

- ✓ Des **projets d'envergure/structurants/nouveaux** (ex. ceux proposés par la concertation/co-construction), qui ont besoin de **moyens significatifs de « structuration »** progressive pour remplir leurs objectifs
- ✓ Des projets portés par des structures ayant une **action cruciale sur les dimensions d'aller vers et d'accès aux droits** sur le terrain, qui nécessitent une visibilité de moyen-terme sur les moyens déployables ; à **condition de démonter leur pleine articulation et complémentarité avec le droit commun**

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE

### EXEMPLE DE TABLEAU DE BORD DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE QUARTIER

Ville	Quartier concerné	Ambitions	Projet concret / action	Acteur attendu	Leviers de financement / dispositifs mobilisables	Indicateurs de réalisation	Bénéfice habitants
Villeneuve-la-Garenne	• Cap Villeneuve	Faire du quartier un lieu de réussite éducative et de soutien à la parentalité	Actions de soutien à la parentalité	CD92	...	...	...
				CAF		...	...
Gennevilliers	• Agnettes	Faire du quartier un lieu favorisant la bonne santé	...	...	...	...	...
			...	...	...	...	...

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE

### ELEMENTS DE REFERENCE POUR LA CONTRACTUALISATION AU TITRE DE L'ABATTEMENT DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES (ATFPB) Rappel du cadre réglementaire

La Loi de Finances pour 2024 a confirmé le maintien de l'abattement de 30 % sur la base d'imposition à la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) dont bénéficient les bailleurs sociaux pour les logements sociaux situés en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

En contrepartie de cet abattement, les bailleurs sociaux doivent mettre en œuvre obligatoirement au sein des quartiers prioritaires un programme d'actions contribuant à améliorer la qualité de services et les conditions de vie des habitants et à compenser les surcoûts de gestion liés aux besoins spécifiques des quartiers en mobilisant des moyens complémentaires.

Le montant des actions valorisées doit être au moins égal au montant de l'abattement.

L'objectif principal est d'assurer une égale qualité de service sur les territoires du département des Hauts de Seine en favorisant la cohésion sociale dans les quartiers.

Axes	Exemples d'actions
Amélioration du cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Végétalisation du quartier et renforcement de la biodiversité locale</li> <li>• Dispositifs de sensibilisation à la maîtrise des charges, à la collecte sélective, aux gestes éco-citoyens</li> <li>• Soutien aux actions favorisant « le vivre-ensemble »</li> <li>• Travaux d'amélioration du cadre de vie (immeubles/cages d'escaliers, éclairage, signalétique, sécurisation des abords, ...)</li> </ul>
Tranquillité résidentielle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositif tranquillité</li> <li>• Analyse des besoins en vidéosurveillance</li> <li>• Mise en œuvre de vidéosurveillance (fonctionnement)</li> <li>• Surveillance des chantiers</li> <li>• Travaux de sécurisation (gestion des caves, digicode)</li> </ul>
Renforcement de la présence du personnel de proximité et de la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement du gardiennage et de la surveillance</li> <li>• Agents de médiation sociale</li> <li>• Agents de développement social et urbain</li> <li>• Coordonnateur HLM de la gestion de proximité</li> <li>• Psychologues de proximité</li> <li>• Référents sécurité</li> </ul>
Accès aux services	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès aux droits sociaux et juridiques</li> <li>• Accès à la pratique sportive</li> <li>• Découverte d'activités culturelles (Pass culture,...)</li> </ul>
Insertion professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions d'insertion (chantiers éducatifs jeunes, chantiers d'insertion)</li> <li>• Actions d'apprentissage linguistique</li> <li>• Inclusion numérique</li> <li>• Actions sur les parcours des usagers et outils pour les professionnel (formation en ligne et de manière autonome)</li> </ul>

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE

### **ELEMENTS DE REFERENCE POUR LA CONTRACTUALISATION AU TITRE DE L'ABATTEMENT DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES (ATFPB) Objectifs poursuivis**

- Exercer une veille renforcée sur les parkings des bailleurs sociaux (extérieurs et souterrains).
- Impliquer les amicales de locataires représentant les habitants, aux actions entreprises dans le cadre de la TFPB par les bailleurs et les convier en priorité aux diagnostics en marchant.
- Impliquer les bailleurs sociaux dans les logiques de démocratie participative en les conviant ponctuellement aux conseils de quartier et aux conseils citoyens lorsqu'ils seront effectifs.
- Mettre en place des actions de médiation qui visent à améliorer la Tranquillité Publique dans les quartiers pour une valorisation minimale de 15% de l'abattement. Les bailleurs devront être précis sur ces actions et, surtout, évaluer l'impact de celles-ci dans les quartiers.
- Intégrer dans les chantiers des clauses d'insertion incitant à embaucher les habitants de ces quartiers pour réaliser l'entretien du bâti (au minimum deux chantiers éducatifs). Cela aura un réel impact sur la vie des habitants des quartiers prioritaires.
- Les chantiers devront être validés en amont avec les clubs de prévention intervenant dans les secteurs concernés pour en évaluer leur faisabilité et leur pertinence.
- Réaffirmer la mise en place des actions de sensibilisation à l'environnement et au respect des espaces partagés, notamment en matière de propreté, ainsi qu'en matière de performance énergétique des logements. Les bailleurs doivent être en mesure d'accompagner les locataires vers une réduction des dépenses énergétiques dans le contexte actuel d'inflation.
- Mettre en place des actions d'accompagnement social des locataires. Les bailleurs devront préciser les actions qu'ils mettent en place notamment pour les locataires en difficulté présentant des dettes de loyers.
- Proposer des animations collectives afin de promouvoir le lien social.
- Limiter le montant consacré à l'investissement à hauteur de 20% maximum du montant total de l'abattement. Toutefois, des examens particuliers pourront survenir en cas de projets spécifiques poursuivant l'amélioration de la tranquillité résidentielle. En effet, les problématiques locales des espaces publics sujets à des détournements d'usage sont extrêmement prégnantes sur cette thématique et une action forte sur ce thème s'impose afin que la situation évolue favorablement rapidement.
- Développer le soutien renforcé aux actions de lien social, pour une réelle promotion d'un « mieux vivre ensemble »: animations collectives, promotion de la solidarité entre locataires, accompagnement dans les démarches administratives, forums, repas partagés ... De plus le bailleur devra faire état des moyens de gestion de droit commun qu'il investit dans le QPV, comparativement au reste de son parc social. Cette présentation devra être présentée lors du comité de suivi et au plus tard le 31 décembre de l'année en cours. Par ailleurs, les travaux de suivi de cette convention seront présentés en comité de pilotage de la GUSP.

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 BOUCLE NORD DE SEINE

## ELEMENTS DE REFERENCE POUR LA CONTRACTUALISATION AU TITRE DE L'ABATTEMENT DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES (ATFPB)

**Tableau de bord**

AXES	2024 réalisés				2025 prévisionnels				Axes prioritaires 2025	QPV concernés par les priorités 2023		
	total dépenses	contributions bailleurs	% bailleurs	montant ATFPB	Taux de valorisation TFPB	total dépenses	contributions bailleurs	% bailleurs			montant ATFPB	Taux de valorisation TFPB
	<p><b>EPT Boucle Nord de Seine</b>  <b>Ville de: XXXXX</b>  <b>Bailleur: XXXXX</b>  <b>ANNEXE à l'avenant n°X de la convention de la mobilisation ATFPB</b></p>											
<p>1- Renforcement de la présence du personnel de proximité                  2- Formation/soutien des personnels de proximité                  3- Sur entretien                  4- Gestion des déchets et encombrants/épaves                  5- tranquillité résidentielle                  6- Concertation/ sensibilisation des locataires                  7- Animation, lien social, vivre ensemble                  8- petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers NPNRU)</p>												
TOTAL												

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE

### SYNTHESE DES TRAVAUX PAR PRIORITE ISSUS DE LA CONCERTATION BOUCLE NORD DE SEINE

<b>Thématique 1 : Qualité de vie dans le logement</b>		
Adapter l'offre de logements aux besoins et fluidifier les parcours d'accès au logement	Garantir un logement décent, améliorer des logements et lutter contre la précarité énergétique	Mettre en place des méthodes de travail « gagnant-gagnant » bailleurs / villes / habitants
<b>Thématique 2 : Cadre de vie urbain</b>		
Assurer la qualité et l'appropriation de l'espace public par les habitants au sein du quartier	Développer les connexions et liens avec les points d'appui environnant	Lutter contre les incivilités/prévention des violences urbaines
<b>Thématique 3 : Santé et bien-être physique et mental</b>		
Faciliter l'accès aux soins pour les habitants les plus vulnérables	Promouvoir le bien-être mental, prévenir et repérer précocement la souffrance psychique	Préserver la santé environnementale
<b>Thématique 4 : Epanouissement</b>		
Réunir les conditions de la réussite éducative	Accompagner la parentalité et le lien parents/enfants	Garantir l'accès à la culture Faire de la pratique sportive un levier d'inclusion et de réussite
<b>Thématique 5 : Parcours citoyen et professionnel</b>		
Agir sur les principaux freins qui font obstacle à l'emploi des habitants des quartiers : des parcours vers et dans l'emploi « sans coupure » par une meilleure coordination des acteurs	S'appuyer sur les quartiers comme « ressources » pour développer l'entrepreneuriat, l'activité économique et l'installation de l'activité sur le territoire	Faciliter et valoriser l'engagement des habitants

***La synthèse complète est jointe dans un document à part.***

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE

### LISTE DES EQUIPEMENTS BENEFICIANT AUX HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES

#### VILLE D'ARGENTEUIL

La liste présentée ci-dessous (indicative et évolutive) identifie par quartier et par thématique les institutions, les infrastructures et équipements auxquels les habitants des quartiers prioritaires ont recours et plus largement les politiques publiques dont ils sont bénéficiaires.

#### Pour les quartiers en transformation

##### Equipement particulier, généraliste ou Multithématique

Hôtel de ville d'Argenteuil  
Sous-Préfecture d'Argenteuil  
Maison de quartier Centre-ville  
Maison de quartier du Val Notre Dame  
Espace jeunesse du Val Notre-Dame  
Espace jeunesse du Centre-ville  
Agence municipale de l'habitat  
Espace initiative jeunesse  
Agence centrale de la Poste  
Gare SNCF/Gare routière d'Argenteuil  
Maison de quartier du Val Notre Dame  
Poste du Val Notre Dame

Maison des projets

##### Equipement scolaire et petite enfance

Maison de la petite enfance  
Halte ludothèque Le coffre à jouets  
Mini crèche Tom Pouce  
Mini Crèche Mini d'Hom  
Crèche associative les Lucioles  
Crèche les Aquarelles  
Crèche le Blé en herbe  
Ecole Prévert  
Groupe scolaire Jean Macé  
Groupe scolaire Simone Weil  
Groupe scolaire Paul Vaillant Couturier  
Groupe scolaire S. Carnot

##### Justice, santé, assistance sociale

Sécurité sociale Val Notre Dame  
Espace Nelson Mandela  
CAF  
Maison des femmes  
Sécurité sociale  
CLM Dunant  
Centre municipal de santé Fernand Goulène  
Centre d'hébergement d'urgence  
Maison Jean Moulin  
Foyer Soleil  
RPA Ambroise Croizat  
Hôtel de Police

##### Commerce

Marché Héloïse  
Centre commercial Coté Seine  
Axe commercial de la rue Paul Vaillant  
Couturier  
Axe commercial Gabriel Péri  
Marché des Champioux  
Axe Jaurès  
Pôle commercial de la Porte Saint Germain  
Marché des Champioux

##### Sport, culture, loisirs

Stade/Gymnase Jean Jaurès  
Parc de l'Union  
Parc du Marais

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE

CLP Legrand	Square Caillebotte
CLM Paul Vaillant Couturier	Stade du Marais
CLM S. Carnot	Tennis Burg
CLM Dunant	Stade/Gymnase Jean Jaurès
Collège Paul Vaillant Couturier	Parc du Marais
Lycée Cognacq-Jay	Parc Mirabeau
Lycée technique GARAC	Square du Cinq Mars
Ecole de la deuxième chance	Stade des courlis
Université Paris XIII	Gymnase J. Owens
Lycée polyvalent Jean Jaurès	Plateau J. Owens
Crèche Elisabeth Bourgeois	<b><u>Emploi</u></b>
Crèche l'Oiseau bleu	PLIE
Crèche E. Bourgeois	CIO
Groupe scolaire Kergomard	ZAE de la Gare
CLP Kergomard	ZAE des Berges de Seine Est
CLM Kergomard	Mission locale
CLM Anne Franck	
Groupe scolaire Anne Franck	
Groupe scolaire Rousseau	
CLP Rousseau	
Ecole Maternelle Anne Franck	
Crèche l'Oiseau Bleu	
Crèche le Blé en herbe	
Crèche Henri Dès	
CLM Ambroise Thomas	
Ecole maternelle Ambroise Thomas	
Ecole primaire Ambroise Thomas	
Groupe scolaire Jean Jacques Rousseau	
Collège Jean Jacques Rousseau	
Lycée polyvalent Jean Jaurès	
CLM Anne Franck	
CLP G. Philippe	
Ecole maternelle Anne Franck	
Crèche Cap Enfants	
Centre de formation des apprentis – CFA	
Affida	
CLP Camélinat	
CLM/Groupe scolaire Jules Guesde	
Ecole maternelle Jean Jaurès	

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE

Collège Albert Camus  
Lycée polyvalent Jean Jaurès  
Crèche Elisabeth Bourgeois  
Crèche l'Oiseau bleu  
Crèche E. Bourgeois  
Groupe scolaire Kergomard  
CLP Kergomard  
CLM Kergomard  
CLM Anne Franck  
Groupe scolaire Anne Franck  
CLP Rousseau  
Ecole Maternelle Anne Franck

### **Pour le quartier du Val d'Argent :**

#### **Equipement particulier, généraliste ou multi thématique**

Salle Guy de Maupassant  
Gavroches  
Espace Mario Monti  
Jardins Familiaux  
Salle Saint Just  
Maison de quartier du Val d'Argent Nord  
Maison de quartier du Val d'Argent Sud  
Gare du Val d'Argent  
Salle d'Ascq  
Salle Général Leclerc  
Salle Atrium

#### **Equipement scolaire et petite enfance**

Crèche du Dr Lamaze  
Crèche du Petit Prince  
Groupe scolaire Romain Rolland  
Mini crèche Pomme d'Api  
Groupe Scolaire Anatole France  
Collège Claude Monet  
Groupe scolaire/CLM Henri Wallon  
Groupe scolaire/CLM/CLP Paul Eluard  
CLP Les Gavroches  
Programme de Réussite Educative

#### **Sport, culture, loisirs**

Halle des sports Roger Ouvrard  
Espace d'animation jeunesse Oxygène  
Gymnase Henri Wallon  
Plateau/Gymnase Pierre de Coubertin  
Plateau Paul Eluard  
Club House de rugby  
Gymnase Romain Rolland  
Stade du Coudray  
Médiathèque Robert Desnos  
La toile du Val  
Studio de musique et de danse  
Parc du cerisier  
Jardin des Musiciens  
Jardin de la Haie Normande  
Jardin de la Berionne  
Square Henri Wallon  
Square Fernand Léger  
Allée Soulezard  
Parc M. Audin  
Espace Paul Eluard  
Plateau Paul Langevin  
Plateau Marcel Cachin  
Gymnase Jean Guimier

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE

Collège Lucie Aubrac  
Lycée Julie-Victoire Daubié  
Lycée Nadia et Fernand Léger  
Groupe scolaire/CLM/CLP Paul Langevin  
Collège Eugénie Cotton  
IUT de Cergy Pontoise – Site d’Argenteuil  
Mini-crèche La Margelle  
Crèche Familiale la Farandole  
La Maison Pirouette  
CLM/Groupe scolaire Marcel Cachin  
CLM/Groupe scolaire Croix Duny

Patinoire  
Jardin Rethondes  
Square de la Colombes  
**Justice, santé, assistance sociale**  
Conseil des Prud’hommes  
Service social départemental  
CMS Irène Lézine  
Poste de Police  
Espace jeunesse  
Résidence Personnes Agées Jean Baillet  
Centre hospitalier Victor Dupouy  
Maison de la Justice et du Droit  
**Emploi**  
Ouvre Boite  
ZAE du Val d’Argent  
**Commerce**  
Marché du Val d’Argent Nord  
Pôle commercial des terrasses  
Axe commercial Utrillo

### Pour le Quartier Champagne

#### **Équipement particulier, généraliste ou multithématique**

Salle Rousseau  
Maison de quartier des Coteaux  
Maison de quartier annexe le Colporteur

#### **Équipement scolaire et petite enfance**

CLM/CLP Lapierre  
Groupe scolaire Lapierre  
Ecole élémentaire des Coteaux  
Ecole maternelle Dolto  
Mini crèche l’eau vive  
CLM 12,3 Soleil  
CLM/CLP Les Grillons  
Crèche Les Grillons  
Collège Arianne

#### **Sport, culture, loisirs**

Salle Roussillon  
Plateau Georges Lapierre  
Gymnase des Châtaigniers  
TSP Martin Luther King  
Espace Jeunesse  
Butte des Chataigniers  
Centre aquatique Youri Gagarine

#### **Justice, santé, assistance sociale**

Centre social le colporteur

#### **Commerce**

Commerces de pied d’immeuble de Champagne  
Marché des Coteaux

# ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## BOUCLE NORD DE SEINE

### Pour le Quartier Joliot Curie

#### Equipement particulier, généraliste ou multithématique

Maison de quartier d'Orgemont

Salle Maurice Sochon

#### Equipement scolaire et petite enfance

Crèche Firmin Mirabeau

Maison des bébés

CLM Joliot Curie

CLM/CLP d'Orgemont

Ecole maternelle d'Orgemont

Ecole Elémentaire d'Orgemont

Groupe scolaire/Gymnase Joliot Curie

Collège Joliot Curie

#### Sport, culture, loisirs

Salle Maurice Sauchon

Gymnase Joliot Curie

Stade Delaune

Espace vert Joliot Curie

#### Justice, santé, assistance sociale

Espace jeunesse Gainsbourg

#### Commerce

Galerie commerçante Joliot Curie

Marché Joliot Curie

ANNEXE AU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030  
BOUCLE NORD DE SEINE

**LISTE DES EQUIPEMENTS BENEFICIANT  
AUX HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES  
Villes d'Asnières-sur-Seine, Colombes, Gennevilliers, Villeneuve-La-Garenne  
*A venir***